

LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

4^e ANNÉE.

BALE (SUISSE), AVRIL 1880.

NUMÉRO 10.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jorr.

COMITÉ : J. N. Andrews, J. Erzenberger, Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5 par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Bureau des «SIGNES DES TEMPS» Bâle (Suisse).

SOYONS PRÊTS!

Vers Jésus élevons les yeux ;
Bientôt ce Sauveur glorieux
Redescendra du haut des cieux.
Dans cette bienheureuse attente,
Que notre âme soit vigilante ;
Soyons prêts, craignons de dormir ;
Chrétiens, le Sauveur va venir.

Jésus-Christ nous dit qu'ici-bas
L'Eglise doit, à chaque pas,
S'attendre à de nouveaux combats ;
Mais de ce court pèlerinage
Le terme est là, prenons courage ;
Soyons prêts, etc.

Nous chantons . . . et le temps s'enfuit ;
De nos instants règle le cours,
Vers l'éternité nous conduit,
Ah ! jusqu'à jour où nos louanges
Résonneront parmi les anges.
Soyons prêts, etc.

Seigneur, que ton puissant secours
De nos instants règle le cours,
Apprends-nous à compter nos jours,
Et remplis nos cœurs de sagesse.
Toi qui connais notre faiblesse,
Tiens-nous prêts selon ton désir
Pour le jour où tu dois venir.

—CANTIQUES SPIRITUELS.

Articles Variés.

LE VIN

EST UN ENNEMI DE LA TEMPÉRANCE.

PAR LE PASTEUR W. M. THAYER.

Ceux qui allèguent que l'usage du vin fait avec le pur jus du raisin détournera les hommes de l'usage des boissons distillées sont dans une grande erreur. Le vin produit un résultat contraire ; il conduit à l'usage des boissons les plus spiritueuses. Le goût est créé et formé par l'usage du vin qui prépare directement le chemin pour la consommation des liqueurs distillées. C'est pourquoi on consomme dans les pays vignobles une grande quantité de rhum, d'eau-de-vie et d'autres liqueurs. En 1863, dans la ville de Paris où il s'est fait une consommation de vin plus grande que dans n'importe quelle autre ville du globe, la quantité des spiritueux consommée par chaque personne, y compris les femmes et les enfants est de 32 litres. La France produit annuellement 36,300,000 hectolitres de vin et elle consomme en même temps, en proportion de sa population, plus d'eau-de-vie que n'importe quelle autre nation.

Puisque le goût de l'ivrogne pour les spiritueux est formé également par l'usage des boissons fermentées, et des liqueurs distillées, il n'est pas étrange que les pays vignobles soient affligés par l'intempérance et par tous les maux qu'elle entraîne à sa suite. Le vin amène le goût à un point où il demande des liqueurs distillées, et celles-ci alors prennent la place des boissons fermentées. Ainsi l'école des buveurs est une école graduée, dont le premier degré est celui où l'on commence à boire du vin. Lorsque de l'usage du vin, le buveur passe à celui du rhum, ou de l'eau-de-vie, il est promu par le diable à un grade plus élevé dans l'école du vice. Tout comme la tromperie conduit au mensonge, et la soustraction d'une épingle au vol d'une pièce de fr. 5, de même l'usage du vin conduit à celui de l'eau-de-vie. «Les petits renards gâtent les vignes.» Celui-là seulement qui évite les commencements du mal est en sûreté. Celui qui ne veut ni tromper ses semblables, ni soustraire une épingle, ne mentira point, ni ne dérobera jamais une pièce de

fr. 5. De même celui qui ne prend pas de vin comme breuvage, ne se formera jamais le goût pour le rhum, l'eau-de-vie ou l'absinthe et ne deviendra jamais intempérant.

On peut montrer par des preuves les plus évidentes que les peuples des contrées vignobles sont flétris et ruinés par l'intempérance. Nous en appelons aux autorités suivantes comme étant tout à fait suffisantes :

E. C. Delavan, Esq., d'Albany était à Rome il y a quelques années, et le Cardinal Acton, juge suprême, l'assura que *presque tous les crimes qui se commettent à Rome sont causés par l'usage du vin.* Mr Delavan dit que le juge lui désigna une partie de la ville qui pourrait bien être comparée aux Cinq Points (Five Points) de New-York. «Je visitai ce quartier, et là je vis des hommes, des femmes et des enfants, assis par rangées, buvant du vin avec avidité et remplaçant par la quantité ce qui manquait en force au vin ; et le caractère des habitants de ces tanneries était tel que mon guide me pressa de partir immédiatement si je tenais à ma vie.» «Et demain, dit le Cardinal Acton, je serai obligé de condamner à mort un homme qui, de l'un de ces repaires, s'en alla droit chez lui où, étant sous l'influence du vin, il égorga sa mère et sa femme.»

Cooper, célèbre auteur américain, écrivit d'Europe : «Je vins en Europe sous l'impression qu'il y avait chez nous plus d'ivrognerie que dans n'importe quel autre pays, à l'exception peut-être de l'Angleterre. *Un séjour de six mois à Paris a entièrement changé ma manière de voir à cet égard.* J'ai conduit avec moi dans les rues des personnes incrédules, et dans l'espace d'une heure environ, je n'ai jamais manqué de les convaincre. Un jour quatre personnes sortirent avec moi dans le but d'observer ces faits. Pendant une promenade d'une heure, nous rencontrâmes *treize hommes ivres*, dont la plupart étaient ivres au point d'être tout à fait incapables de marcher ; et une fois je vis sous mes fenêtres trois hommes se vautrer dans la boue, dans un état d'abrutissement tel que je n'en avais encore jamais vu dans aucun autre pays. Quittant Paris, je me rendis à Londres, je puis dire que je fus plus frappé de l'ivrognerie dont je fus témoin dans les rues de la première ville, que dans celle de la dernière.

Au mois de mars 1867, le témoignage suivant fut donné devant le Legislative License Committee de l'Etat de Massachusetts, Etats-Unis : Le Professeur W. F. Wessen, qui a résidé sept ans en Allemagne, dit en parlant des étudiants des Universités de Berlin et de Halle, «qu'un tiers d'entre eux sont régulièrement dans un état d'ivresse une fois par semaine. Quant au peuple, je puis seulement dire que, presque chaque soir, pendant les cinq dernières années, ces gens ivres ont passé devant ma maison, quelquefois faisant un grand bruit, d'autres fois marchant en vacillant.» Henry G. Carey, Esq., professeur de musique, témoigna qu'à une fête musicale à laquelle il a assisté en Suisse, où se trouvaient réunis trois à quatre cents musiciens, «une grande partie d'entre eux étaient ivres ; beaucoup étaient ivres-morts, un bon nombre étaient ivres au point de se battre sans raison les uns contre les autres, et le plus grand nombre perdaient l'équilibre, et traçaient en marchant des zigzag sur leur passage.» E. J. Mitchell, Esq., qui a demeuré deux ans à Paris, dit : «Jeme souviens très-bien que le matin même du jour où je suis arrivé à Paris, en sortant de mon hôtel, le premier objet que je rencontrai fut une femme ivre. Il travaillait dans une imprimerie, avec huit hommes, dont deux étaient des ivrognes d'habitude. En moyenne ils s'enivraient une fois tous les quinze jours, et étaient incapables de faire leur travail.» Le pasteur J. G., Cochran missionnaire en Perse, dit en parlant du peuple persane qu'il habite qu'à l'époque des vendanges, «tous les hommes et les femmes gens sont habituellement ivres pendant un mois ou six semaines.»

Horace Greely écrivit de Paris : «Le vin enivra, et enivre sûrement, et il est notoire qu'à Paris et dans toute la France, il y a des gens reconnus comme ivrognes. C'est à peine si vous pouvez lire un journal français qui ne contienne quelque récit de vol commis sur quelque individu abruti par la boisson ; ou un cas de justice criminelle,

où le coupable, interrogé et appelé à déclarer lui-même la raison pour laquelle la sentence de la loi ne doit pas être prononcée sur lui, ne réponde : «J'étais ivre quand cela est arrivé et je ne sais rien de cette affaire.» C'est aussi un fait notoire qu'il y a plus que dans aucune autre ville où l'on consomme du rhum, les journaliers sont ordinairement moins disposés au travail le lundi que les autres jours de la semaine.»

Un écrivain français, Mr Le Clerc, dit en parlant des «vins français» : «Les ouvriers quittent leur travail et se rendent hors de la ville, au-delà de l'octroi, pour boire du vin, avant qu'il entre dans la ville et que le prix en soit augmenté par l'octroi. Ainsi, loin de leurs demeures, ces malheureux passent en orgies et en débauches, le temps précieux qui devrait être employé au soutien de leurs familles.

Un journal français, pour les ouvriers dit : «L'ivrognerie est le commencement et la fin de la vie dans les grands centres industriels de la France. Il y a des villes manufacturières (Lille, par exemple) où les femmes ont suivi l'exemple des hommes et ont ajouté l'ivrognerie à leurs autres vices. On estime qu'à Lille il y a parmi la population le 25 pour cent d'hommes, et le 12 pour cent de femmes qui sont des ivrognes consommateurs.»

Le pasteur E. S. Lacy de San Francisco, qui a dernièrement passé plusieurs mois en Suisse, écrit : «Je viens de faire un séjour de six mois dans un village de la Suisse, où l'occupation principale du peuple est celle de travailler à la vigne ; c'est un pays où le vin est pur et bon marché, et constitue presque entièrement le breuvage des classes ouvrières. Dans ce pays où la nature étale sa magnificence, et où le spectacle qu'elle offre est de nature à embellir et élever l'âme, personne n'aurait l'idée de diner sans boire une bouteille de vin. Là, je vis plus d'ivrognerie que dans aucun autre pays où j'aie jamais séjourné. Les jours de fête, on pourrait supposer que toute la population masculine est ivre, tant est grand le nombre de ceux qui, dans ces occasions, se trouvent dans un état d'abrutissement complet. Le dimanche après-midi, des troupes de jeunes gens marchent en chantant et en criant dans les rues. Des allemands intelligents m'informent que c'est là le grand mal social de leur contrée. Dans ce pays si le vin n'est pas très bon marché, il n'est jamais falsifié, et il s'en boit de grandes quantités.»

En présence de pareils témoignages, qui osent dire que dans les contrées vignobles plus que dans celles qui ne produisent pas de vin, la tempérance règne ainsi que tout ce qui élève l'âme ? Quelle excuse présentera-t-on pour dire que la culture de la vigne dans notre pays pour la fabrication du vin avancerait la cause de la tempérance ? Déjà l'expérience qu'on en a faite en Californie prouve le contraire. Ce pays peut avec justice être appelé un Etat vignoble, et ses vins se vendent dans presque tous ses marchés. Mais les tristes résultats de la fabrication du vin se manifestent dans toutes les parties de son riche domaine. Les maux qui en résultent sont si grands, que des corps ecclésiastiques, des organisations de tempérance, et un grand nombre de ses hommes d'affaires les plus éminents, se sont vus forcés de dénoncer les manufactures de vin. Une assemblée d'Etat composée des amis de la tempérance à San Francisco, réunis les 16, 17, et 18 octobre, 1866, adopta la décision suivante :

«ARRÊTÉ : Que nous considérons comme une tromperie et un piège le projet de liquer l'intempérance de la Californie en introduisant comme breuvage l'usage général du vin. Si même il était possible d'exclure les spiritueux et d'y substituer le vin fermenté du raisin, nous n'avons aucune raison d'attendre d'autres résultats que ceux qui ont été obtenus dans les siècles de l'antiquité, alors que le vin était le seul breuvage autorisé, et que l'ivrognerie des nations qui s'adonnaient à l'usage du vin provoqua la colère de Dieu, et la réprobation des Saintes Ecritures.»

En outre, une Assemblée d'Etat de ministres congrégationalistes et de délégués de leurs églises, tenue à San Francisco au mois d'octobre 1866, dénonça la fabrication du vin comme détruisant les plus grands intérêts politiques et religieux de la République. Le Dr. Stone, dernièrement pasteur de l'église de Park Street à Boston, Etats-Unis, écrit : «L'Assemblée fit un pas im-

mense en faveur de la cause de la tempérance, en se déclarant en termes positifs contre la fabrication et l'usage du vin. Je confesse que, sur ce point-là, je n'avais pas auparavant des convictions bien arrêtées. Il me restait un certain espoir que la fabrication des vins purs et leur introduction parmi le peuple, comme breuvage habituel, exclurait l'usage des liqueurs fortes et diminuerait l'intempérance. *Je suis maintenant pleinement convaincu que cet espoir était illusoire et sans fondement.* C'est un fait avéré que les deux tiers au moins de tout le vin qui se récolte sont changés en eau-de-vie par les distillateurs. Il parait aussi que dans les districts vignobles, l'intempérance augmente et étend ses ravages même sur les jeunes gens des deux sexes. *Il n'y a pas d'autre remède que celui de s'opposer fortement à la culture de la vigne pour la fabrication du vin.* Ce point touche une question de grand intérêt pécuniaire, et soulèvera une immense opposition ; mais s'il est possible il faut que nous sauvions cet Etat des résultats inévitables de l'ivrognerie, de la dissolution et du crime.»

Ainsi donc, soit en Europe, soit en Amérique, le vin est une source fructueuse d'intempérance. Il est toujours ce qu'il était lorsque Dieu dit : «Le vin est moqueur.» Ce n'était point l'eau-de-vie, l'absinthe ou le rhum qui étaient «moqueurs», mais le vin. L'expérience et l'observation confirment cette déclaration divine, et il n'y a pas d'alchimie ou de charme magique qui puisse changer en un bienfait ce que le Dieu tout sage déclare comme étant «moqueur.»

«Ne regarde point le vin quand il est rouge, et quand il fait voir sa couleur dans la coupe, et qu'il coule aisément : il mord par derrière comme un serpent, et pique comme un basilic.» Prov. 23 : 31, 32.

DISCOURS DU PROF. GAUSSEN SUR LE PAPISE.

[DANS ce numéro, nous offrons à nos lecteurs la première partie d'un article remarquablement intéressant. C'est le commencement d'un discours prononcé par le feu Professeur Gausсен de Genève, devant sa classe d'étudiants en théologie. Son sujet est l'accomplissement de la prophétie dans l'histoire de la papauté. Nous ne comprenons pas comment quelqu'un pourrait lire ce discours, et douter que la papauté ne soit la petite corne de Dan. 7, et l'homme de péché de 2 Thess. 2. Nous donnerons le reste du discours dans notre prochain numéro.] LA RÉDACTION.]

Messieurs, — J'appelle votre attention maintenant sur un sujet important que vous devriez avoir constamment devant les yeux lorsque vous avez à faire avec Rome : j'entends la doctrine sacrée et précieuse de nos pères, doctrine trop négligée et souvent même méprisée dans nos églises, quoique Dieu nous ait donné, pour nous en faire apprécier la valeur, bien des raisons nouvelles que nos ancêtres ne possédaient pas.

Cette doctrine est que Rome est la Babylone dont parle Jean ; le pape, l'homme de péché, le fils de perdition dont parle Paul ; le papisme, la petite corne dont parle Daniel.

Je désire vous montrer que cette doctrine, qui a constamment été retenue dans l'Eglise de Dieu pendant plus de douze cents ans, a été légèrement estimée seulement dans les temps de théologie relâchée et d'infidélité, comme la doctrine de l'existence du mauvais esprit, le tentateur, a été également méprisée à de telles époques.

Quand les pieux Vaudois distribuèrent en France les Ecritures sacrées, il y a sept cents ans, on entendit ce cri : Sortez de Babylone ! Quand le grand Wickliff prêcha la Réformation en Angleterre, il y a cinq cents ans, tous les yeux se tournèrent vers le pontife romain, et cette exclamation fut entendue de toutes parts : Voilà l'homme de péché ! Quand le généreux Huss et Jérôme de Prague firent entendre leurs voix, un siècle avant Luther, ce fut contre les abominations de «la grande prostituée» prédite par Jean. Quand nos aïeux prêchèrent la Réformation à Genève, ils eurent soin

tout d'abord de fixer sur les murs de l'hôtel de ville une plaque de cuivre (dont, hélas ! il ne reste que la forme) sur laquelle ils gravèrent une inscription exprimant des actions de grâce envers Dieu de « ce qu'il les avait délivrés de la tyrannie de l'Antichrist. » Lorsque les ancêtres de la plupart d'entre nous, messieurs, firent leur admirable Confession de Foi à la Rochelle, ils eurent soin, dans leur dix-septième synode national (tenu à Gap sous Henri IV, en 1603), de décréter qu'à la fin du 30^e article serait insérée la déclaration suivante, qui serait appelée le 31^e article. (Je cite leurs paroles) :

« Et puisque l'évêque de Rome a élevé une monarchie dans le Christianisme prétendant posséder le pouvoir sur toutes les églises et tous les pasteurs, s'élevant pour être appelé un Dieu, désirant être adoré, se vantant d'avoir tout pouvoir dans le ciel et sur la terre de disposer de toutes les affaires ecclésiastiques, de décider des articles de foi, d'autoriser et d'interpréter les Écritures selon sa volonté, de faire un trafic des âmes, de mépriser les vœux et les serments, d'établir de nouveaux services divins ; et quant au gouvernement civil, fouler aux pieds l'autorité légale des magistrats, en donnant, ôtant et échangeant les royaumes, nous croyons et nous maintenons qu'il est l'Antichrist lui-même, le fils de perdition représenté dans la Parole de Dieu sous la figure d'une prostituée, vêtue d'écarlate, assise sur les sept collines de la grande cité, et qui règne sur les rois de la terre ; et nous nous attendons à ce que le Seigneur le consumera par la soufflé de sa bouche, et le détruira finalement par l'éclat de son avènement, ainsi qu'il l'a promis et qu'il a déjà commencé à le faire. »

Pendant plus de cinquante ans, le peuple protestant de France et leurs ministres furent persécutés par les rois et les gouverneurs des provinces à cause de ce 31^e article. Mais nous aimons à écouter leur voix fidèle se faisant entendre dans leur vingtième et dernier synode national, après avoir été pendant quinze ans privés du privilège d'en tenir aucun :

« Le commissaire du roi, ayant requis qu'ils n'employassent pas de telles expressions (Antichrist, en parlant du pape ; idolâtrie, en parlant des romanistes) dans les serments qu'ils prêtaient dans ce synode, voici comment le président fut chargé de répondre :

« Mais concernant les mots Antichrist, qui se trouvent dans notre liturgie, et idolâtrie et force de Satan qui se trouvent dans notre Confession de Foi, ils contiennent les raisons et le fondement de notre séparation de l'église de Rome, et expriment la doctrine que nos pères ont conservée dans les temps de cruelles persécutions ; et suivant leur exemple, nous avons pris la résolution par la grâce de Dieu, de ne jamais les abandonner, mais de les conserver fidèlement et inviolablement jusqu'à la fin de notre vie. »

Telle est, messieurs, la déclaration de vos ancêtres, que je place devant votre raison et sur votre conscience. Je la mets devant votre raison, afin que vous l'étudiez soigneusement ; sur vos consciences, afin que vous la prêchiez résolument, comme l'ont fait vos ancêtres dans les temps de cruelles persécutions, fidèlement et inviolablement jusqu'au dernier moment de votre vie. »

Cette doctrine importante est enseignée par trois prophètes : par Daniel, dans les chapitres 2, 7 et 11 ; par Paul, dans sa seconde épître aux Thessaloniens et dans sa première épître à Timothée, et enfin par Jean, dans les chapitres 11, 12, 13, 17 et 18 de l'Apocalypse.

J'ai l'intention de vous donner quelque idée, messieurs, de la lumière merveilleuse que le Saint-Esprit répand sur ce sujet, et pour cela, il me suffira d'exposer brièvement ce que dit un seul de ces prophètes, le plus ancien, Daniel, et cela seulement dans son chapitre septième.

Je demande premièrement qu'un des frères veuille bien lire à haute voix les quatorze premiers versets de ce chapitre.

Vous vous souviendrez, messieurs, que dans son chapitre 2, Daniel, sous la figure d'une grande statue, avait déjà décrit en général l'histoire future des nations jusqu'à la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ. Selon lui, quatre grandes monarchies doivent successivement apparaître sur la scène du monde, exercer la domination sur toutes les nations et fouler aux pieds Jérusalem. La dernière de ces monarchies, après avoir retenu dans son cruel esclavage tous les pays de la terre prophétique, devait être divisée (par les barbares) en dix royaumes, et exister sous cette nouvelle forme jusqu'à la restauration de l'Israël de Dieu, jusqu'au glorieux règne millénaire, ou le règne des saints.

Dans ce chapitre septième, nous voyons

de nouveau la même succession de quatre grandes monarchies, mais ici, elles ne sont présentées que dans le but de nous révéler le temps et le lieu de cette affreuse apostasie qui persécuterait l'église pendant bien des siècles, et qui, prenant naissance dans l'empire des Latins, bientôt après sa division en dix royaumes distincts, ne serait détruite qu'au second avènement de notre Seigneur Jésus-Christ.

Mais remarquez combien est sublime et majestueuse cette conception symbolique du futur ! Ces quatre grands empires qui renferment dans leurs destinées toutes les gloires de ce monde durant deux mille quatre cents ans, se déroulent devant le prophète sous l'image de quatre grandes bêtes, s'élevant l'une après l'autre du sein de la grande mer agitée par les tempêtes. Ces quatre monarchies seront également cruelles et tyranniques : elles opprimeront le peuple de Dieu ; elles dévasteront la terre, et leur gloire sera celle des destructeurs de l'humanité ! La première, l'empire babylonien, est un lion avec des ailes d'aigle. * La seconde, l'empire des Mèdes et des Perses, est un ours sauvage des montagnes, auquel il est dit : *Lève-toi, mange beaucoup de chair !* †

La troisième dépeint admirablement, par quelques traits de plume, Alexandre et son histoire : c'est non-seulement un léopard agile et terrible, mais il a quatre ailes d'oiseau, et quatre têtes ; son pouvoir lui est ôté et son empire ne tarde pas à être dispersé aux quatre vents des cieux. ‡ Enfin la quatrième, l'empire des Latins, n'a point de nom, tant elle est terrible ; elle foule tout aux pieds ; mais (comme dans la prophétie de la statue d'or) elle finit par se diviser en dix ; ses dix cornes sont les dix royaumes des nations gothiques qui, vers le cinquième siècle (comme mûnes par un ordre général donné des bords de la Vistule jusqu'aux frontières romaines), envahirent tout à coup le vaste empire des Latins, dans le dessein de le conserver sous une forme divisée. ** Ces dix nations sont : les Visi-

* Dan. 7 : 1-3. « La première année du règne de Belshatsar, roi de Babylone, Daniel, étant sur son lit, vit un songe, et eut des visions dans sa tête, et il écrivit le songe, et il écrivit le sommaire. Daniel donc parla, et dit : Je regardais de nuit dans ma vision ; et voilà les quatre vents des cieux qui monnaient sur la grande mer. Ensuite QUATRE GRANDES BÊTES montèrent de la mer, différentes l'une de l'autre. »

† Verset 4. « LA PREMIÈRE ÉTAIT COMME UN LION, et elle avait des ailes d'aigle ; et je la regardai, jusqu'à ce que les plumes de ses ailes fussent arrachées, et qu'elle se fit lever de terre, et dressée sur ses pieds comme un homme, et qu'un cœur d'homme lui fut donné. »

‡ Les relations de Babylone avec le peuple de Dieu commencent en 607 av. J.-C. Voyez Esa. 10 : 5, 6 ; 2 Rois 21 : 10, 14 ; Osa 5 : 5 ; Esa. 7 : 8 ; 2 Chron. 33 : 10, 11 ; Néh. 9 : 32 ; Jér. 15 : 1-3.

§ Verset 5. « ET VOICI UNE SECONDE BÊTE, SEMBLABLE À UN OURS, laquelle se tenait sur un côté, et avait trois cotés [CÔTES, et non cornes, est la signification littérale au mot hébreu, donnée par Gésenius ; il est traduit ainsi dans les Septantes, dans la traduction de Zurich, celle d'Elberfeld, et de van Ess, et dans la traduction anglaise.] dans sa gueule parmi ses dents ; et on lui disait : Lève-toi et mange beaucoup de chair. »

¶ Les Grecs conquièrent les Perses et commencèrent à être en rapport avec le peuple de Dieu environ l'an 338 av. J.-C.

** Verset 6. « APRÈS CELLE-LÀ, JE REGARDAI, et en voici UNE AUTRE SEMBLABLE À UN LÉOPARD, qui avait sur son dos quatre ailes d'oiseau ; et cette bête avait quatre têtes, et la domination lui fut donnée. »

‡ Les Grecs conquièrent les Perses et commencèrent à être en rapport avec le peuple de Dieu environ l'an 338 av. J.-C.

§ Verset 7. « APRÈS CELLE-LÀ, JE REGARDAI dans des visions de la nuit, et voici une quatrième bête, qui était épouvantable, terrible, et très-forte ; elle avait des dents de fer ; elle dévorait, et elle brisait et foulait à ses pieds ce qui restait ; elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été ayant elle, et elle avait dix cornes. * Le monstre si épouvantable et si terrible, telle-

ment qu'il est impossible de trouver dans le domaine de la nature quelque chose qui exprime son caractère, représente le quatrième royaume ou l'Empire romain. La conquête de la Macédoine, la première division de la Grèce, qui fut conquis par les Romains, eut lieu en 169 av. J.-C. ; quelques années après les Romains commencèrent leurs relations avec le peuple de Dieu. La date la plus généralement reçue pour la division de l'empire romain est l'année 476 ap. J.-C.

gths, les Hérules, les Ostrogoths, les Francs, les Burgondes, les Vandales, les Alains, les Suèves, les Gépides et les Lombards.

Vous avez déjà ici le lieu de l'apostasie prédite, et vous en avez aussi le temps. Le lieu : c'est une apostasie romaine, elle occupa tout le territoire de la Monarchie latine ; le temps de cette apostasie est indiqué par les siècles qui suivront l'invasion de l'empire latin par dix rois barbares. Vous avez aussi les progrès entiers de cette apostasie, car quelque limité que soit le tableau, le Saint-Esprit, par quelques traits de plume, nous décrit avec une précision merveilleuse, et le caractère, et les destinées de cet empire. Remarquez le verset 8 :

« Je considérais ces cornes-là, et voici une autre petite corne qui montait du milieu des autres, et trois des premières cornes furent arrachées devant elle ; et voici, des yeux semblables aux yeux d'un homme étaient dans cette corne, et une bouche qui disait de grandes choses. »

Ensuite (verset 24, 25.) dans l'interprétation de ces symboles que l'ange donna à Daniel, il nous est dit que cela signifie qu'un autre roi s'élèvera après les dix rois, qui sera différent des dix premiers, et qui abattra trois rois ; et de plus qu'il prononcera des paroles contre le Souverain, qu'il détruira les saints du Souverain et pensera pouvoir changer le temps et la loi. †

Il faudrait longtemps, messieurs, pour rendre justice par nos interprétations à la beauté divine de ce tableau. Le papisme se trouve ici complètement décrit par treize ou quatorze marques.

J'essayerai de vous faire comprendre comment, à chacune de ces marques, non-seulement nous sommes forcés de nous écrier : « Est-ce le pape ? » mais encore : « Il n'y a rien sous le soleil, ni dans l'histoire de tous les siècles à quoi ces descriptions divines puissent s'appliquer, si ce n'est au pape ! ce ne peut-être que le pape ! »

Première marque.—LA NATURE même du pouvoir préfiguré par la petite corne.—Il est clair, d'après la prophétie, que ce doit être un PRÊTRE-ROI. C'est un roi ; car il est écrit : *Une autre petite corne montait du milieu des autres dix ; — un autre roi s'élèvera après les dix rois.* C'est un PRÊTRE-ROI, car il est écrit qu'il sera différent des premiers rois ; et tout ce qui suit à pour but de nous faire connaître en quoi il sera différent, et de nous montrer ce roi sous son caractère à la fois politique et religieux. Que fait-il ? Il blasphème, persécute les saints, prétend changer le temps et la loi. Comme roi, il est faible et petit, c'est une petite corne ; mais comme PRÊTRE-ROI, il est grand et puissant ; il a le pouvoir d'opprimer les saints pendant des siècles ; il prononce des paroles contre le Souverain ; il gouverne le monde. Mais (je demande déjà pour cette première marque), où trouverez-vous sous le soleil un prêtre-roi, si ce n'est à Rome, ou peut-être le Grand Lama dans les montagnes de la Haute Asie ? Où trouverez-vous dans toute l'histoire du monde, à moins que ce ne soit le pape, un prêtre-roi qui ait prétendu changer le temps et les lois, qui aitagné avec puissance et qui ait fait la guerre aux saints ?

Deuxième marque. Ici vous avez aussi la POSITION GÉOGRAPHIQUE de ce pouvoir. Où devons-nous chercher la petite corne ? Où est placé le « saint-siège ? » Où sont ses terres, son patrimoine, le domaine de l'église ? Où faut-il placer le théâtre de ses abominations ?

Combien la prophétie est claire ! Elle vous désigne la monarchie romaine, place ce

ment qu'il est impossible de trouver dans le domaine de la nature quelque chose qui exprime son caractère, représente le quatrième royaume ou l'Empire romain. La conquête de la Macédoine, la première division de la Grèce, qui fut conquis par les Romains, eut lieu en 169 av. J.-C. ; quelques années après les Romains commencèrent leurs relations avec le peuple de Dieu. La date la plus généralement reçue pour la division de l'empire romain est l'année 476 ap. J.-C.

† Versets 8, 21, 22. « Je considérais ces cornes-là, et voici une autre petite corne qui montait du milieu des autres, et trois des premières cornes furent arrachées devant elle ; et voici, des yeux semblables aux yeux d'un homme étaient dans cette corne, et une bouche qui disait de grandes choses. »

‡ J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les saints et prévalait sur eux ; jusqu'à ce que l'Ancien des jours vint, et que le jugement fut donné aux saints du Souverain. »

saint-siège à Rome, ce domaine de l'église en Italie, et ce théâtre d'un pouvoir inique dans l'immense empire des dix royaumes latins. Vous n'ignorez pas avec quel soin Jean nous désigne ailleurs ce pouvoir à Rome, la ville aux sept montagnes, la Babylone des derniers temps. Vous savez aussi que les catholiques romains, aussi bien que nous, reconnaissent tous que Babylone, dans l'Apocalypse, ne peut être autre chose que Rome. Si donc ce pouvoir est un état territorial, il est, selon Daniel, un état romain ; s'il est une église, cette église, selon Daniel, est une église romaine ; s'il est un pontife, ce pontife, selon Daniel, est un pontife romain ; s'il est une grande apostasie, cette apostasie s'étend, selon Daniel, entre le Rhin, le Danube, l'empire grec, l'Adriatique, le Mont Atlas et le grand Océan, c'est-à-dire d'un bout à l'autre du territoire de la « Quatrième Bête. » En d'autres termes, nous devons la chercher en France, en Belgique, en Espagne, en Portugal, en Savoie, en Italie, dans la Bavière, l'Autriche et une partie de la Hongrie.

Troisième marque. L'ORIGINE de ce pouvoir et la nature de son agrandissement. Comment prit-il existence ? Lentement, de peu à peu, par un accroissement constant, comme la corne pousse sur la tête d'un jeune taureau. Remarquez que les dix premières cornes (ou les dix royaumes établis par les barbares dans l'empire romain) avaient paru aux yeux du prophète comme ayant déjà atteint leur forme et leur entière croissance ; mais il n'en fut pas ainsi de la onzième corne : elle se présente comme montant après les autres, silencieusement et imperceptiblement comme une corne pousse. Et maintenant, demandez à tous les historiens si cela n'est pas une description exacte de l'origine de la tyrannie papale ; et si elle n'est pas devenue menaçante imposante et terrible, sans qu'ils puissent préciser l'année de son commencement.

Quatrième marque. LA CHRONOLOGIE de cette apostasie : par cela je veux dire le temps de son commencement et de sa fin. Selon Daniel, quand doit-elle commencer ? (Cette marque est une marque frappante.) Selon la vision, elle doit commencer immédiatement après la division de l'empire latin en ses dix royaumes goths ; c'est-à-dire vers le sixième ou le septième siècle. Et selon la même vision, cet état de division doit continuer jusqu'à la venue de Christ ! Mais je demande s'il est possible de trouver quelque part, si ce n'est dans le papisme, la moindre solution à un problème si clair et si distinct. Je demande si toutes les histoires des papes ne nous montrent pas ce pouvoir surgissant des ruines de l'empire romain, vers le sixième ou le septième siècle, s'élevant du milieu même des dix royaumes formés des débris de cet empire aux jours de Clovis, de Justinien et de Bélisaire ! Montrez-moi donc dans tout le monde (mais surtout dans l'empire romain et à Rome), un prêtre-roi qui ait commencé à régner il y a 1200 ans, qui règne de nos jours, et qui doive continuer à régner jusqu'à la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ. *

POUVONS-NOUS RECONNAÎTRE QUEL EST LE SEPTIÈME JOUR ?

TROISIÈME ARTICLE.

MAINTENANT la science de l'astronomie vient résoudre cette question sans une ombre de doute. Chacun connaît très-bien le fait que l'on peut calculer les éclipses du soleil et de la lune si exactement que l'on peut dire longtemps d'avance le moment, à une minute près, auquel elles doivent avoir lieu. En effet, on peut faire ce calcul mille ans à l'avance tout aussi bien qu'un an. De même aussi on peut faire le même calcul avec autant de facilité en rétrogradant. Avant l'ère chrétienne et depuis, à différentes époques, des éclipses ont eu lieu, et ont été inscrites. En faisant le calcul rétrograde des éclipses qui ont eu lieu, on verrait si un seul jour avait été perdu, car l'éclipse inscrite ne se trouverait pas ou elle devrait

* Dans la dernière figure nous avons fixé l'année 538 av. J.-C. comme la date du commencement de la période prophétique, durant laquelle les saints devaient être livrés entre les mains de la papauté, et nous avons donné l'année 1798 comme date de la fin de cette même période. L'arrangement du discours du Professeur nécessite que nous donnions ici les raisons pour lesquelles nous fixons ces dates.

Il se peut que les « historiens » ne puissent pas nous donner l'année où le papisme commença dans sa forme organisée, mais ils nous donnent même l'année, avec très-peu de variations où eurent lieu les événements que la prophétie mentionne comme étant le commencement et la fin des 1200 ans ; et si, toutes les histoires nous montrent ce pouvoir s'élevant des ruines de l'empire romain au temps de Clovis, de Justinien et de Bélisaire, l'origine de ce pouvoir doit remonter à plus de douze cents ans.



607-538 av. J.-C.



538-331 av. J.-C.



331-168 av. J.-C.



168 av. J.-C. à 476 ap. J.-C.



538-1798 av. J.-C.

être. On a fait de tels calculs sans découvrir aucune perte de temps.

En réponse à une question que je fis sur ce sujet à un célèbre astronome, je reçus de lui les lignes suivantes :

OGDEN, UTAH, 24 septembre 1873.

M. LE PASTEUR D. M. CANRIGHT, — Les computations rétrogrades des éclipses du soleil donnent l'année correcte. Depuis Ptolémée (son canon commence 747 ans av. J.-C.) il ne peut y avoir un seul jour de perdu, parce que ses quincentimes et ceux que l'on a calculés en rétrogradant jusqu'à ce temps-là s'accordent. De cette manière le changement ou la perte d'une minute auraient été découverts. [Signé] De F. KAMPE.

Astronome du Corps des Ingénieurs des États-Unis d'Amérique.

Voilà un bon témoignage provenant de la plus haute autorité. Il montre que nous avons une preuve scientifique positive attestant que pas un seul jour ne s'est perdu au moins depuis l'an 747 avant Christ.

En effet, lorsque nous examinons les faits réels, il est tout à fait impossible de perdre les jours de la semaine, lors même que nous n'aurions ni almanachs, ni registres, ni histoires. Considérez les faits. Prenez notre propre nation par exemple. Comment pourrions-nous perdre la connaissance correcte des jours de la semaine? Supposons qu'une famille dans la ville oublie et perde les jours de la semaine. Le dimanche arrive et les membres de cette famille se mettent à l'ouvrage. Ils vont labourer, laver, etc. Leurs voisins ne tarderaient pas à leur faire reconnaître leur erreur. De tels cas arrivent parfois, mais il est rare qu'avant la fin de la journée, l'erreur ne soit pas reconnue. Supposons encore que tout un village commette la même erreur en même temps ce qui, bien entendu, est impossible, et que tous les habitants perdent la connaissance des jours de la semaine. Le dimanche ils s'en vont tous à leur ouvrage comme à l'ordinaire, les magasins sont ouverts, les marchands trafiquent, etc. Bientôt les habitants de la campagne viennent pour assister au culte, et trouvent les gens du village à leur ouvrage. Le résultat serait que les habitants du village, compareraient leurs comptes et repasseraient tout ce qu'ils ont fait pendant chacun des six derniers jours. De cette manière, l'erreur serait immédiatement découverte. Nous pourrions ainsi continuer de donner des exemples. Si tous les membres d'une famille perdaient le jour, le village tout entier serait contre eux, pour corriger leur erreur; si tous les habitants d'un village se trompaient à cet égard, le reste du pays serait contre eux et corrigerait bientôt leur erreur. En un mot, il est absolument impossible de perdre la connaissance d'un jour de repos établi, revenant chaque semaine, et observé par tout le peuple. Aucune personne sincère qui examinerait ces faits, ne peut croire que la connaissance du jour du Sabbat ait jamais été perdue.

Nous ne disons pas qu'on n'ait jamais perdu du temps, on qu'on n'en ait jamais fait un calcul erroné, autant qu'il s'agit d'années et de mois exacts. Nous ne pensons pas que personne puisse dire le nombre précis d'années depuis la création. Mais tandis que les années, les mois et les jours ont pu être perdus, cela n'affecte le Sabbat en aucune manière. Pourquoi? Parce que le Sabbat étant gardé par toute une nation et revenant tous les sept jours, il devient facile d'en conserver la trace, et il est même impossible d'oublier quand il arrive, tandis que l'année étant une période beaucoup plus longue, et n'ayant rien d'important pour marquer son arrivée, pourrait être bien plus vite perdue.

De plus, nous ne prétendons pas savoir le nombre exact de Sabbats qu'il y a eu depuis la création, pas plus que nous ne prétendons connaître le nombre exact d'années. Il n'est pas non plus nécessaire que nous le sachions. Tout ce que nous voulons montrer c'est que le compte correct des jours de la semaine, et le retour régulier du Sabbat n'ont pas été perdus. Il est peu important pour nous de savoir au juste combien il y a eu de Sabbats depuis la création. Il est essentiel de nous souvenir de ce fait; car nos adversaires s'efforcent d'obscurcir précisément ce point-là, affirmant que si nous ne pouvons pas dire le nombre précis d'années et de jours qu'il y a eu depuis la création, nous ne pouvons pas dire quand vient le septième jour. C'est là un faux subterfuge. Par exemple, je puis me souvenir de quelque événement important arrivé un dimanche, il y a des années; et quoi que je ne puisse pas dire le nombre exact de jours, ou même d'années qui se sont écoulés depuis cet événement, toutefois je suis certain et je pourrais assurer avec serment d'avoir observé correctement chaque septième jour depuis ce jour-là jusqu'à ce jour-ci. Le lecteur ne peut manquer de comprendre cela.

Mais le jour du Sabbat n'a-t-il pas été changé de place, et un jour n'a-t-il pas été perdu lorsque Josué commanda au soleil de s'arrêter? Non, la Bible dit: «Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux, et ne se hâta point de se coucher, environ un jour entier.» Jos. 10: 12-14. L'auteur du livre de l'Écclésiastique, faisant allusion à cet événement, dit au chapitre 46: 4: «Le soleil n'a-t-il pas été rétrogradé par son moyen? et un jour n'a-t-il pas été aussi long que deux?» Ce jour était à peu près aussi long que deux jours ordinaires, toutefois ce n'était qu'un seul jour, le soleil se coucha une fois seulement. Le Seigneur requiert que nous gardions seulement le septième jour, non pas la septième partie du temps. Le jour se compte d'un coucher du soleil à l'autre. Gen. 1: 5; Lévit. 23: 32; Deut. 16: 6; Marc. 1: 32. C'est pourquoi, ce temps-là ne devait être que comme un jour, et ne devait nullement affecter l'ordre des jours de la semaine. Ce même principe peut s'appliquer également au cas où le soleil rétrograda de dix degrés au temps d'Ézéchias. Esa. 38: 8. Il paraît que ce jour-là fut aussi plus long qu'à l'ordinaire. Toutefois ce n'était qu'un seul jour comme dans le cas de Josué.

D. M. CANRIGHT.

NICODÈME VENANT À CHRIST.

SECOND ARTICLE.

CETTE nouvelle naissance est pour Nicodème quelque chose de mystérieux. Il demanda: «Comment ces choses se peuvent-elles faire?» Jésus, en lui disant de ne point s'étonner, emploie le vent comme exemple pour lui faire comprendre la signification de ses paroles. On entend le bruit du vent dans les branches des arbres, et son freuissement dans les feuilles et dans les fleurs; mais il est invisible à l'œil, et nul ne sait d'où il vient, ni où il va. Telle est l'expérience de celui qui est né de l'Esprit. L'Esprit est un agent invisible employé par Dieu pour produire des résultats tangibles. Son influence est puissante et elle gouverne les actions des hommes. S'il est purifié de tout mal, il est la force motrice du bien. L'Esprit de Dieu régénère, prenant possession de l'esprit de l'homme transforme sa vie; on éloigne les mauvaises pensées, on renonce aux mauvaises actions, et la colère, l'envie et la dispute font place à l'amour, la paix et l'humilité. Cette puissance, que nul œil humain ne peut voir, a créé un être nouveau à l'image de Dieu.

La nécessité de la nouvelle naissance fit moins d'impression sur l'esprit de Nicodème que la manière dont elle devait s'accomplir. Jésus le reprend et lui demande si lui, qui était docteur en Israël, et interprète des prophéties pouvait ignorer ces choses. Avait-il lu en vain ces écrits sacrés, qu'il n'avait pas compris qu'ils enseignaient que le cœur doit être purifié de sa souillure naturelle par l'esprit de Dieu, avant qu'il soit propre à habiter le royaume des cieux? Ici Christ ne faisait nullement allusion à la résurrection du corps, alors qu'une nation maltra en un jour; mais il parlait concernant l'œuvre intérieure de grâce dans le cœur irrégulier.

Jésus venait de purifier le temple, en chassant de ses parvis sacrés ceux qui l'avaient profané par leur trafic et leurs extorsions. Aucun de ceux qui, ce jour-là, avaient fui de devant la présence de Jésus n'était propre à être employé aux services sacrés du temple. Il y avait, il est vrai, parmi les pharisiens quelques hommes honorables qui regrettaient profondément les maux qui corrompaient la nation juive et profanaient ses rites sacrés. Ils voyaient aussi que les traditions et les formes vaines avaient pris la place de la vraie sainteté, mais ils étaient impuissants à réprimer ces maux.

Jésus avait commencé son œuvre en attaquant directement l'esprit d'égoïsme et d'avarice des Juifs, leur montrant que tout en prétendant être enfants d'Abraham, ils refusaient de suivre son exemple. Ils étaient zélés pour montrer une apparence de justice extérieure, tandis qu'ils négligeaient la sainteté intérieure. Ils s'attachaient strictement à la lettre de la loi, tandis qu'ils en transgressaient journellement l'esprit. La loi défendait la haine et le vol, toutefois Christ déclara que les Juifs avaient fait de la maison de son Père une caverne de voleurs. Ce dont le peuple avait grand besoin était d'une nouvelle naissance morale. Ils avaient besoin que les péchés qui les souillaient fussent ôtés et que la connaissance et la sainteté véritables fussent renouvelés en eux.

Cette œuvre de purifier le temple est un exemple de l'œuvre qui doit s'accomplir chez tous ceux qui veulent posséder la vie éter-

nelle. Jésus exposa avec patience à Nicodème le plan du salut, lui montrant de quelle manière le Saint-Esprit fait pénétrer la lumière et la puissance transformatrice dans toute âme qui est née de l'Esprit. Semblable au vent qui est invisible, et dont toutefois les effets sont clairement vus et sentis, le baptême de l'Esprit de Dieu sur le cœur se révèle dans toutes les actions de celui qui fait l'expérience de son pouvoir.

Il expliqua comment Christ délivre de son fardeau l'âme opprimée, et lui ordonne de se réjouir de sa délivrance. La tristesse fait place à la joie et le visage réfléchit la lumière du ciel. Toutefois personne ne voit la main qui ôte le fardeau, ni la lumière descendre des parvis célestes. La bénédiction se produit lorsque l'âme, par la foi, se soumet au Seigneur. Ce mystère surpasse la science humaine, toutefois celui qui passe ainsi de la mort à la vie éprouve que cette vérité est une vérité divine.

La conversion de l'âme par la foi en Christ, n'était que faiblement comprise par Nicodème qui avait été habitué à considérer le froid formalisme et les services rigides comme étant la vraie religion. Le Docteur divin lui expliqua que sa mission sur la terre n'avait pas pour but d'établir un royaume temporel, rivalisant avec la pompe et la magnificence de ce monde, mais d'établir un règne de paix et d'amour et d'amener les hommes au Père par l'œuvre médiatrice de son Fils.

Nicodème fut grandement étonné. Jésus dit: «Si je vous ai parlé des choses terrestres, et que vous ne les croyiez pas, comment croirez-vous, quand je vous parlerai des choses célestes?» Si Nicodème ne pouvait pas recevoir ses enseignements, démontrant l'œuvre de grâce sur le cœur humain, ainsi qu'elle est représentée par la figure du vent, comment pouvait-il comprendre la nature de son royaume céleste et glorieux? Puisqu'il ne discernait point le caractère de l'œuvre de Christ sur la terre, il ne pouvait pas comprendre son œuvre dans le ciel. Jésus renvoie Nicodème aux prophéties de David et d'Ézéchiel:

«Et je ferai qu'ils n'auront qu'un cœur, et je mettrai en eux un esprit nouveau; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair; afin qu'ils marchent dans mes statuts, et qu'ils gardent mes ordonnances, et qu'ils les observent; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.» «Et ils y entreront, et ils ôteront hors d'elle toutes ses infamies et toutes ses abominations.» «C'est pourquoi, ô maison d'Israël! je vous jugerai chacun de vous selon ses voies, dit le Seigneur, l'Éternel. Convertissez-vous, et détournez-vous de tous vos péchés, et l'iniquité ne vous sera pas une occasion de ruine. Jetez loin de vous tous vos péchés par lesquels vous avez péché, et faites-vous un nouveau cœur et un esprit nouveau.» «O Dieu! crée-moi un cœur net, et renouvelle-le au dedans de moi un esprit droit. Ne me rejette pas de devant ta face, et ne m'ôte pas l'esprit de ta sainteté. Rends-moi la joie de ton salut, et que l'esprit franc me soutienne. J'enseignerai tes voies aux méchants, et les pécheurs se convertiront toi.» «Et je vous donnerai un nouveau cœur, et je mettrai en vous un esprit nouveau; et j'ôterai le cœur de pierre de votre chair, et je vous donnerai un cœur de chair.»

Le savant Nicodème avait lu ces prophéties positives avec un esprit obscur, mais maintenant il commençait à saisir leur véritable signification, et à comprendre que même un homme aussi juste et aussi honorable que lui, devait naître de nouveau par Jésus-Christ, afin d'être sauvés et de s'assurer l'entrée au royaume de Dieu. Jésus dit positivement que, à moins qu'un homme ne naisse de nouveau, il ne peut discernier le règne que Christ venait établir sur la terre. Une conformation rigide à l'obéissance de la loi ne donnerait à personne le droit d'entrer dans le royaume des cieux.

Il doit y avoir une nouvelle naissance, un esprit nouveau par l'opération de l'Esprit de Dieu, qui purifie la vie et embellit le caractère. Cette relation avec Dieu prépare l'homme pour le royaume des cieux. «L'invention humaine ne pourra jamais trouver un remède pour l'âme pécheresse. Ce n'est que par la repentance et l'humiliation, et par une soumission à ce que Dieu exige de nous que l'œuvre de grâce peut s'accomplir. L'iniquité est si odieuse aux yeux de Dieu, que le pécheur a si longtemps offensé et outragé, qu'une repentance proportionnée à la nature des péchés commis, produit souvent une angoisse d'esprit difficile à supporter.

Rien moins qu'une application et une acceptation pratiques de la vérité divine n'ouvrent à l'homme le royaume de Dieu. Il n'y a qu'un cœur pur et humble, obéissant

et rempli d'amour pour Dieu, ferme dans la foi et fidèle au service du Souverain qui puisse y entrer. Jésus aussi déclare que, «comme Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé; afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.» Le serpent au désert fut élevé sur une perche à la vue de tout le peuple, afin que tous ceux qui avaient été mordus par les serpents brûlants dont la blessure était mortelle pussent regarder ce serpent d'airain, symbole de Christ, et fussent aussitôt guéris. Mais ils devaient regarder avec foi, autrement cela ne leur aurait servi de rien. C'est aussi de la même manière que les hommes doivent tourner les regards de leur foi vers le Fils de l'homme, comme vers celui qui peut les sauver pour la vie éternelle. Par le péché l'homme s'était séparé de son Dieu. Christ manifesta sur cette terre sa divinité voilée par son humanité, afin de racheter l'homme de cet état de perdition. La nature humaine est vile, et le caractère de l'homme doit être changé avant qu'il puisse être en harmonie avec les êtres purs et saints du royaume immortel de Dieu. C'est cette transformation qui s'appelle, la nouvelle naissance.

Si par la foi l'homme se saisit de l'amour divin, il devient une nouvelle créature par Jésus-Christ. Le monde est surmonté, la créature humaine est subjuguée, et Satan est vaincu. Dans cet important sermon que Jésus fit à Nicodème, il déroula devant ce noble pharisien tout le plan du salut dans sa mission dans ce monde. Dans aucuns de ses discours subséquents, le Sauveur n'expliqua aussi parfaitement et aussi graduellement l'œuvre qui devait s'opérer dans le cœur pour qu'il pût hériter le royaume des cieux. Il parle du salut de l'homme comme ayant son origine directement dans l'amour du Père qui le porta à livrer son Fils à la mort afin que l'homme fût sauvé.

Jésus connaissait parfaitement le terrain dans lequel il jetait la semence de la vérité. Pendant trois ans il y eut peu de fruit apparent. Nicodème n'avait jamais été un ennemi de Jésus, mais il ne le confessait pas publiquement. Il pesait les choses avec une exactitude qui s'accordait avec sa nature. Il observait les œuvres de la vie de Jésus avec un intense intérêt. Il méditait ses enseignements et était témoin de ses œuvres puissantes. La résurrection de Lazare était une preuve irrecusable dans l'esprit du savant Juif que Jésus était le Messie.

E. G. WHITE.

LES MALAGANS DE LA RUSSIE.

MR COLE, membre du comité pour les missions étrangères, écrit concernant l'état des affaires à Kars, et donne une description d'une secte de chrétiens appelés Malagans qui s'établissent en grand nombre à Kars. Voici comment ils donnent l'histoire de leur origine: Il y a environ de cinquante à soixante ans que leurs pères furent emmenés captifs en Allemagne, où ils reçurent quelques idées de protestantisme. Ils parlent le russe, et ils viennent du nord du Caucase. Ils ont enduré de grandes persécutions. Ils s'habilent quelque peu comme des Quakers, ils s'abstiennent de l'usage du vin et du tabac, et ils portent la barbe longue. Ils ne veulent point manger de chair de porc. Ils évitent certaines espèces d'herbes, et ils ont un désir ardent d'aller à Jérusalem. Ils lisent la Bible avec toute diligence; ils ont la plus grande estime pour ce livre sacré, et ils ne veulent aucun autre livre. Quoiqu'ils croient au Nouveau Testament aussi bien qu'à l'Ancien, ils ne célèbrent ni le baptême ni la cène du Seigneur. Ils observent le Sabbat, et ils sont connus par leur grand amour pour la vérité et la probité. Ils achetèrent de Mr Cole toutes les Bibles dont il pouvait disposer, et ils prièrent instamment de venir les enseigner et corriger leurs erreurs. Il y en a maintenant environ 500 à Kars, et il doit en venir encore un grand nombre. Mr Cole pense qu'il devrait y avoir pour leur profit une congrégation protestante à Kars.

— CHACUN a un don particulier. Même le don de savoir souffrir en silence n'est pas le moindre des dons. Celui qui nous rend capables d'être satisfaits dans la pauvreté n'est pas à mépriser. Le don de soigner les malades ou d'intéresser les enfants devrait être exercé dans un esprit d'amour. Aucun talent ne devrait être enveloppé d'un linge. Mais quel que soit ce don, nous disons à chacun: «Rallume le don qui est en toi.»

— Le cœur soumis à Dieu et disposé à le servir, implorera sans cesse le secours d'en-Haut.

LES SIGNES DES TEMPS

«Heureux ceux qui font ses commandements»

BALE (SUISSE), AVRIL 1880.

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS,
URIAH SMITH, RÉDACTEURS

L'ÉTANG DE FEU.

La punition des méchants sera infligée par le moyen du feu. Ce fait est révélé dans un grand nombre de passages. Ps. 41:6; 21:9, 10; 50:3; 68:3; 97:3; 140:11; Esa. 5:24; 9:18; 26:41; 30:33; 33:11, 12, 14; 47:14; 66:15, 16, 24; Ezé. 38:22; Mal. 4:1, 3; Matth. 3:10, 11, 12; 5:22; 7:19; 13:40, 42, 50; 18:8, 9; 25:41; Marc 9:43, 44, 45, 46, 47, 48; Luc 3:9, 16, 17; 17:29, 30; 2 Thess. 1:8; Hébr. 10:27; 2 Pier. 3:7, 12; Apoc. 14:10; 19:20; 20:9, 10, 14, 15; 21:8. Selon quelques-uns de ces passages, le feu tombera du ciel sur les méchants. Ps. 11:6; 140:11; Ezé. 38:22; Luc 17:29, 30; 2 Pier. 2:6; Apoc. 20:9. Un passage parle du lieu de la punition des méchants comme d'un four embrasé. Ps. 21:9, 10. D'autres le représentent comme étant une fournaise ardente. Mal. 4:1; Matth. 13:42, 50. Et plusieurs l'appellent un étang de feu. Apoc. 19:20; 20:10, 14, 15; 21:8. Toutefois il n'existe aucune contradiction entre ces déclarations. La punition finale des méchants est comparée à celle de Sodome (Luc 17:29; 2 Pier. 2:6), et Dieu y fit pleuvoir du feu et du soufre, et la ville devint une fournaise de feu. Gen. 19:24, 28.

Onze fois, Christ a donné à cet étang de feu le nom de géhenne. Matth. 5:22, 29, 30; 10:28; 18:9; 23:15, 33; Marc 9:43, 45, 47; Luc 12:5. La géhenne est mentionnée une fois par Jacques, chap. 3:6. Le feu éternel dans lequel seront jetés les méchants est reconnu dans Matth. 18:8, 9, comme étant le feu de la géhenne. Mais ce feu éternel a été préparé pour le diable et pour ses anges, et le méchant y auront leur part avec eux. Matth. 25:41. Ce feu tombera sur les méchants lorsque avec Satan et ses anges à leur tête ils auront entouré la sainte cité. Apoc. 20:9, 10. La terrible punition décrite dans Esa. 66:24, doit avoir son accomplissement dans la géhenne, selon les paroles de Christ dans Marc 9:43-48. Sodome fut punie par le feu et le soufre. Gen. 19:24. C'est aussi le feu et le soufre qui seront la portion de tous les méchants dans la géhenne. Ps. 11:6; Esa. 30:33; Ezé. 38:22; Luc 17:29, 30; Apoc. 14:10; 19:20; 20:10; 21:8.

Ce ne sera qu'après leur résurrection que les méchants seront jetés dans la géhenne, car ils seront en possession de tous leurs membres. Matth. 5:29, 30; 18:9; Marc 9:43-48. Ils posséderont leur corps et leur âme lorsqu'ils seront jetés dans la géhenne. Matth. 10:28. Dieu peut jeter dans la géhenne ceux qui sont déjà morts. Luc 12:5. Mais pour le faire, il faut qu'ils ressuscitent des morts. Ce sujet est exposé très-clairement dans Apoc. 20. La résurrection des justes a lieu au commencement des 1000 ans. Versets 4-6. Pendant les 1000 ans les saints s'unissent à Christ dans le jugement des méchants. Apoc. 20:4; 1 Cor. 6:2, 3. A la fin des 1000 ans tous les méchants ressuscitent des morts. Apoc. 20:4, 5. Ensuite Satan les assemble des quatre coins de la terre pour attaquer la sainte cité. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés ils entendent les terribles paroles de condamnation adressées à ceux qui sont à la gauche. Matth. 25:41. Ensuite, comme à Sodome, Dieu fait pleuvoir sur eux du feu qui les dévore. Apoc. 20:9.

Nous avons ici plusieurs faits d'une grande importance. Premièrement. Les méchants ne doivent point être punis avant d'avoir été jugés. 2 Pier. 2:9. Secondement. Ils ne sont pas punis avant d'avoir été ressuscités. Troisièmement. Ils sont jugés pendant les 1000 ans, et ressuscités des morts à la fin de cette période; mais ce qui est d'un intérêt encore plus grand pour nous c'est

le fait que cette punition a lieu sur la terre. Les méchants ont été ressuscités des morts et sont montés sur toute l'étendue de la terre contre la sainte cité, lorsque le feu descend du ciel de la part de Dieu, et les dévore.

D'après le témoignage de Pierre, il est évident que Dieu réserve notre terre pour le feu dans le but spécial qu'elle constitue l'étang de feu dans lequel les méchants doivent recevoir leur punition. «Mais les cieus et la terre d'à présent sont gardés par la même parole, et réservés pour le feu, au jour du jugement et de la destruction des hommes impies.» 2 Pier. 3:7. La perdition des hommes impies aura donc lieu lorsque les cieus et la terre brûleront au jour du jugement. Et Pierre décrit ce terrible étang de feu, en ces termes: «Les cieus passeront avec le bruit d'une effroyable tempête, et les éléments embrasés seront dissous, et la terre sera entièrement brûlée avec tout ce qu'elle contient.» Ver. 10.

Le feu qui descendra du ciel s'unira au feu qui brûle maintenant au centre de notre terre, et le globe tout entier sera dissous. C'est là la terrible géhenne de feu et de soufre dans laquelle les méchants seront punis. Notre terre sera brûlée par un feu inextinguible, car les ruisseaux brûleront comme de la poix, et la poussière comme du soufre, et toute la terre deviendra de la poix brûlante. Esa. 34:9. Mais quoiqu'une longue période soit nécessaire pour opérer cette terrible conflagration, toute la terre sera fondue. Les éléments seront dissous, mais non annihilés. Ensuite, de ces éléments mêmes, Dieu créera de nouveaux cieus et une nouvelle terre. Pierre nous dit ce qui suivra cet étang de feu: «Or, nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieus et une nouvelle terre, où la justice habite.» 2 Pier. 3:13.

Le même fait est présenté dans Apoc. 20 et 21. Le feu tombe sur les méchants après leur résurrection à la fin des 1000 ans. Mais ils sont sur la terre lorsque le feu descend sur eux. Cela montre dans quel lieu leur punition s'exécute. Le feu qui les dévore brûle la terre. Ainsi la perdition des hommes impies aura lieu lorsque la terre sera brûlée. 2 Pier. 3:7. La première chose que Jean mentionne comme devant succéder à la descente du feu du ciel est la combustion de la terre, et c'est cette combustion qu'il appelle, l'étang de feu; et la punition que les méchants recevront dans cet étang de feu est la seconde mort. Apoc. 20:9, 14. Mais cet étang de feu n'existera pas éternellement, car après que les méchants y auront été consumés, et que les éléments qui composent notre terre auront été dissous, il fera place à de nouveaux cieus et à une nouvelle terre qui sera créée des cendres de l'ancienne. Apoc. 20:14, 15; 21:1. Ainsi Pierre et Jean s'accordent à dire que l'étang de feu est formé par la combustion de notre terre au jour du jugement, et que finalement cette terrible conflagration fera place à la nouvelle création.

Le témoignage de Malachie n'est pas moins instructif que les témoignages que nous avons déjà examinés: «Car voici, un jour vient, embrasé comme une fournaise et tous les orgueilleux, et tous ceux qui commettent la méchanceté, seront comme du chaume; et ce jour-là qui vient les embrasera, a dit l'Éternel des armées, et ne leur laissera ni racine ni rameau. Mais sur vous qui craignez mon nom se lèvera le soleil de la justice, et la santé sera dans ses rayons, et vous sortirez, et vous croîtrez comme de jeunes taureaux engraisés. Et vous foulerez les méchants, car ils seront comme de la cendre sous les plantes de vos pieds, au jour que j'agirai, a dit l'Éternel des armées.» Mal. 4:1-3. Nous avons ici la conflagration terrible qui est décrite dans 2 Pier. 3, et le même étang de feu que Jean mentionne plusieurs fois. Apoc. 19:20; 20:10, 14, 15; 21:8. Malachie dit que tous les méchants auront leur part dans ce feu terrible. Comparez Mal. 4:1; Apoc. 21:8. Il dit qu'il les consumera et ne leur laissera ni racine, ni rameau. Jean l'appelle, la seconde mort. Apoc. 20:14; 21:

8. Mais Malachie montre que l'étang de feu n'existera point éternellement. Il présente le même fait que nous avons appris de Pierre et de Jean, savoir, que la nouvelle création succédera à l'étang de feu, et que les saints auront leur héritage là où le feu dévorant a une fois consumé les méchants. Lorsque le feu aura achevé de les consumer, racines et rameaux, alors dans la nouvelle création, ils seront des cendres sous les pieds des justes. Mal. 4:3. Esaie nous dit que les méchants seront dans ce feu comme de la paille, et qu'ils ne pourront délivrer leurs âmes de la puissance des flammes. Mais lorsque cette terrible géhenne de feu aura accompli cette œuvre, alors le feu lui-même cessera. Il ne restera pas un seul charbon pour se chauffer, ni de feu pour s'asseoir devant. Esa. 47:14. Ainsi quand le feu aura consumé la terre, et dévoré les méchants, Dieu créera la nouvelle terre des cendres de l'ancienne, et les méchants y seront de la cendre sous les pieds des justes.

Dans le numéro du mois de février de notre journal, nous avons répondu à certaines difficultés soulevées par un de nos contemporains, concernant l'emploi du mot «éternel» appliqué à la punition des méchants. Comme nous avons cité et expliqué tous les passages mentionnés par notre ami, nous espérons qu'en retour il donnerait dans sa réponse l'explication des passages que nous avions présentés. Mais il ne fait rien de la sorte. Il répète son propre argument sur ce sujet sans rien y ajouter, et il n'essaye nullement de montrer que notre réponse à ses difficultés n'était pas une réponse juste et convenable. Il n'est donc point nécessaire que nous répondions une seconde fois aux mêmes arguments que nous avons déjà réfutés.

Mais cet écrivain fait quelques remarques singulières sur le lieu qu'occupent les méchants. Quoique ces remarques ne se rapportent pas directement au sujet de cet article, nous en parlerons en passant. Il enseigne que tous les morts, justes et injustes, sont dans le hadès. C'est la vérité. Mais il enseigne aussi que les justes, tout en étant en hadès, sont avec le Seigneur dans le Paradis. Mais le Paradis est dans la Nouvelle Jérusalem, ainsi que nous pouvons le voir par le fait que l'arbre de vie qui est près du trône de Dieu dans la Nouvelle Jérusalem, est dans le Paradis. Apoc. 22:1, 2, 14; 2:7. Mais si le Paradis est dans la Nouvelle Jérusalem, il ne peut être dans le hadès. Et les saints ne peuvent point non plus être avec Christ pendant qu'ils sont dans le hadès, car Christ quitta le hadès lorsqu'il ressuscita des morts. Actes 2:27. Nous avons l'intention de parler en détail sur ce sujet dans la suite, mais en même temps nous serons bien aises que notre ami montre comment les saints peuvent être avec Christ dans le hadès puisque Christ lui-même n'y est pas.

PENSEES CRITIQUES ET PRATIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 11: 7-14.

LES DEUX TÉMOINS.—FIN.

VERSETS 7, 8. «Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, et les vaincra, et les tuera; et leurs corps morts demeureront étendus dans les places de la grande cité, qui est appelée spirituellement Sodome et Egypte, où notre Seigneur a été crucifié.»

«Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage,» ce qui signifie, lorsqu'ils auront achevé de prophétiser, «étant vêtus de sacs;» ou selon l'expression de l'original; lorsqu'ils «finiront,» etc., précisément lorsqu'ils parviennent au terme de la période pendant laquelle ils sont vêtus de sacs. Une «bête,» dans la prophétie, dénote un royaume ou une puissance. Voyez Dan. 7:17, 23. Maintenant cette question s'élève: quand se termina le temps pendant lequel les témoins furent vêtus de sacs? et le royaume décrit ici leur fit-il la guerre au temps dont il est parlé? Si nous sommes corrects en fixant l'année 588 ap. J.-C. comme étant le commencement du temps où les témoins devaient être vêtus de sacs, quarante-deux mois, étant 1260 jours prophéti-

ques, ou années, nous amèneraient en 1798. Est-ce donc environ en ce temps-là que parut le royaume décrit ici, comme faisant la guerre aux deux témoins, etc.? Remarquez que cette bête ou royaume monte de l'abîme, c'est un pouvoir sans fondation, un pouvoir athée, «spirituellement appelée Egypte.» Voyez Ex. 5:2: «Mais Pharaon dit: Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix, pour laisser aller Israël? Je ne connais point l'Éternel, et je ne laisserai point aller Israël.» Voilà l'athéisme. Aucun pouvoir n'a-t-il manifesté le même esprit, environ en 1798? Oui, la France l'a fait.

Comme nation, elle a nié l'existence de Dieu, et a fait la guerre à la «Monarchie du Ciel.» «Spirituellement» cette puissance «est appelée Sodome.» Quel était le péché caractéristique de Sodome? Le «réglement des mœurs.» La France eut-elle ce caractère? Certainement. La fornication fut établie par la loi pendant la période mentionnée. C'était «spirituellement» le lieu «où notre Seigneur a été crucifié.» Cela était-il vrai de la France? Oui, de plusieurs manières. D'abord, en 1572 un complot fut formé en France pour détruire tous les pieux Huguenots; et en une seule nuit, cinquante mille d'entre eux furent égorgés de sang-froid, et dans les rues de Paris le sang ruisselait, littéralement. Ainsi notre Seigneur fut spirituellement crucifié dans la personne de ses membres. En outre le mot d'ordre et la devise de tous les incrédules français était: «ECRASEZ L'INFAME!» appliquant ces paroles à Christ. Ainsi l'on peut dire avec vérité, «où notre Seigneur a été crucifié.» L'esprit même «de l'abîme» était répandu sur cette méchante nation.

Mais la France fit-elle la guerre à la Bible? Assurément; et en 1793, l'Assemblée Nationale publia un décret par lequel elle proscrivait la Bible; et d'après ce décret, les Bibles furent rassemblées et brûlées, et couvertes de toutes sortes de marques de mépris; toutes les institutions de la Bible furent abolies; le Sabbat fut effacé et tous les dix jours un jour y fut substitué pour être consacré aux réjouissances et à la profanation. Le baptême et la communion furent abolis. On nia l'existence de Dieu, et on déclara que la mort était un sommeil éternel. Dans la personne d'une femme vile, la Déesse de la Raison fut élevée et publiquement adorée. Sûrement voilà un pouvoir qui répond exactement à la prophétie. Mais examinons cette question de plus près.

Verset 9. «Et les gens de divers peuples, et de diverses tribus, langues et nations, verront leurs corps morts pendant trois jours et demi, et ne permettront pas que leurs corps morts soient mis dans le sépulcre.»

Le langage de ce verset dénote ce que prouveront les autres nations, à part celle qui commettait cet outrage sur les deux témoins. Ces nations voyaient la guerre que la France impie faisait à la Bible, mais comme nations elles ne se laissèrent pas entraîner à prendre part à cette œuvre inique, elles ne permirent pas non plus que les deux témoins qui avaient été mis à mort fussent ensevelis ou cachés à leurs yeux, quoiqu'ils restassent morts en France trois jours et demi, c.-à-d. trois ans et demi. Non, cette tentative même de la France servit à réveiller les chrétiens partout, et à les porter à faire de nouveaux efforts en faveur de la Bible, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Verset 10. «Et les habitants de la terre se rejoindront à leur sujet, et s'abandonneront à la joie, et s'enverront des présents les uns aux autres parce que ces deux prophètes auront tourmenté les habitants de la terre.»

Ces paroles dénotent l'allégresse que prouveront ceux qui haïssaient la Bible, ou qui étaient tourmentés par elle. Grande fut la joie des incrédules partout pendant un temps. «Mais le triomphe» des méchants est de peu de durée. Il en fut de même en France; car la guerre que ces hommes impies firent à la Bible et au christianisme les englobait presque tous. Ils entreprirent de détruire les «deux témoins» de Christ, mais ils remplirent la France de sang et d'horreur, de sorte qu'ils furent eux-mêmes frappés d'horreur à la vue du résultat de leurs actions iniques, et ils furent tout heureux de cesser de faire la guerre à la Bible.

Verset 11. «Mais après ces trois jours et demi, l'Esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux; et ils se relevèrent sur leurs pieds, et une grande crainte saisit ceux qui les virent.»

En 1793, l'Assemblée Nationale avait publié un décret pour la prohibition de la Bible. Précisément trois ans plus tard une proposition fut présentée à l'Assemblée pour l'abolition de ce décret, et pour tolérer de nouveau les Ecritures. Cette résolution resta sur la table six mois, après lesquels elle fut adoptée par un vote unanime. Ainsi, exactement après trois ans et demi, les témoins «se relevèrent sur leurs pieds et une grande crainte saisit ceux qui les virent.» Rien autre, sinon les épouvantables résultats du réjet de la Bible n'aurait pu engager la France à cesser de faire la guerre aux témoins.

Verse 12. «Après cela ils entendirent une forte voix qui venait du ciel, et qui leur dit: Montez ici; et ils monteront au ciel dans une nuée et leurs ennemis les virent.»

«Montèrent au ciel.» Pour comprendre cette expression, voyez Dan. 4: 32. «Ta grandeur s'est accrue et s'est élevée jusqu'aux cieux.» Nous voyons ici que cette expression signifie une grande exaltation. Les Ecritures ont-elles atteint un tel degré d'exaltation depuis que la France leur avait fait la guerre? Certainement. La Société Biblique Britannique ne tarda pas à être organisée, et bientôt après suivit la Société Biblique Américaine, et ces sociétés avec la coopération de leurs innombrables auxiliaires, répandent la Bible partout. Depuis cette période, la Bible a été traduite en presque 200 langues différentes dans lesquelles elle n'avait jamais été traduite auparavant; de plus, les perfectionnements dans la fabrication du papier et dans l'art de l'imprimerie pendant les cinquante dernières années ont donné à l'œuvre de la distribution de la Bible une impulsion sans exemple jusqu'ici.

La Bible a été envoyée par *chargements* à ceux qui en étaient dépourvus. Un vaisseau a emporté d'Angleterre cinquante-neuf tonnes de Bibles pour les esclaves émancipés des Indes Occidentales. Maintenant la Bible est respectée presque de tous, croyants ou incroyants. L'incrédulité a honte de parler contre ce livre dans une société respectable; il faut qu'il aille au cabaret ou dans quelque autre lieu d'infamie s'il veut trouver des gens qui écoutent ses discours insensés et ses vœux contre la Bible. Ce saint Livre est exalté comme étant de tous les livres le plus précieux et le bienfait de Dieu le plus inappréciable après le don de son Fils, et comme étant le témoignage glorieux concernant ce Fils. Oui, on peut dire avec vérité que les Ecritures sont exaltées jusqu'au ciel dans une nuée, une nuée étant un emblème de dignité céleste.

Verse 13. «A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre; et la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre; et les autres furent effrayés et donnèrent gloire au Dieu du ciel.»

Quelle ville? Voyez le chap. 17: 18. «Et la femme que tu vas voir, c'est la grande ville qui règne sur les rois [royaumes] de la terre.» Cette ville est le pape romain papal. La France est une des dix cornes qui donneront leur royaume à la bête [pape] ou un des dix royaumes qui se sont élevés de l'empire de Rome occidentale, ainsi que l'indiquent les dix ortels de la statue de Nébuchadnetsar, la bête à dix cornes de Daniel, et le dragon à dix cornes de Jean. La France était donc «une dixième partie de la ville»; et était un des plus forts agents de la vengeance papale; mais dans cette révolution ce royaume tomba, et avec lui tomba aussi le dernier instrument civil de la furie papale. «Et sept mille hommes [dans le marge de la Bible anglaise, on lit: noms d'hommes ou titres d'hommes] furent tués dans ce tremblement de terre.» Pendant sa révolution de 1789 à 99 et dans la suite, la France fit la guerre à tous les hommes qui portaient des titres et à la noblesse. Ceux qui ont examiné les registres de la France disent que pendant cette révolution, précisément sept mille titres d'hommes furent abolis. «Et les autres furent effrayés et donnerent gloire au Dieu du ciel.» Leur œuvre qui avait pour but de déshonorer Dieu et de défer le ciel rempli la France de scènes si épouvantables de sang, de carnage et d'horreur, que les incroyants eux-mêmes tremblèrent et furent frappés d'effroi, et les «autres», qui échappèrent aux horreurs de cette heure, «donnèrent gloire à Dieu», non point de leur bon vouloir, mais le Dieu du ciel fit «tourner à sa louange cette colère de l'homme», en montrant à tout le monde que ceux qui font la guerre

au ciel, creusent des tombes pour eux-mêmes; ainsi la gloire revint à Dieu, par les moyens mêmes que les hommes avaient employés pour ternir cette gloire.

Nous devons à Geo. Storrs, plusieurs des pensées précédentes sur les Deux Témoins.

Verse 14. «Le second malheur est passé; voici le troisième malheur qui viendra bientôt.»

Ici le sujet de la série des sept trompettes recommence. Le second malheur finit sous la sixième trompette, le 11 août 1840; et le troisième malheur a lieu pendant le retentissement de la septième trompette, qui a commencé en 1844.

Alors où sommes-nous? «Voici, c'est-à-dire, faites attention, «le troisième malheur qui viendra bientôt.» Les scènes terribles du deuxième malheur sont passées, et nous sommes maintenant dans le temps du retentissement de la trompette qui amènera le troisième et dernier malheur. Attendrons-nous donc maintenant la paix et la sûreté, un règne millénaire temporel, mille ans d'un règne de justice et de prospérité? Que le Seigneur veuille réveiller ceux qui sont endormis. U. S.

RÉPONSE A UN PASTEUR.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous avons reçu d'un pasteur du canton de Neuchâtel une lettre écrite en termes amicaux dans laquelle il cherche à nous convaincre que c'est le premier jour de la semaine et non le septième qui doit être observé comme Sabbat. Nous le remercions pour sa lettre et nous accorderons une sérieuse attention à son argument en le comparant avec la Bible.

Il regrette que dans le moment même où un effort général est fait en faveur de l'observation du premier jour de la semaine nous mettions en question l'autorité divine de ce jour, et cherchions à ramener les hommes à l'observance de l'ancien Sabbat. A ceci nous répondons que si nous recherchions notre propre plaisir ou notre avantage personnel, nous marcherions avec les multitudes, car il est plus facile d'exécuter une pratique générale que de la corriger. Mais nous n'avons pas le choix dans cette affaire. Le septième jour est fondé sur le commandement de Dieu. Le premier jour n'a d'autre autorité que la tradition des anciens. Mais ce n'est pas la seule chose à considérer. La tradition en faveur du premier jour a mis de côté le commandement qui nous ordonne de sanctifier le septième. Dieu se reposa le septième jour à la fin de son œuvre créatrice, et il bénit ce jour et le sanctifia en mémoire de ce repos. Gen. 2: 2, 3. Dans la loi morale, qui est d'une perpétuelle obligation, il nous commande de nous souvenir du jour de son repos, et de le sanctifier. Ex. 20: 8-11. Le Nouveau Testament qui mentionne le jour du repos du Seigneur cinquante-neuf fois, parle du premier jour huit fois, et seulement une fois des sabbats annuels de la loi cérémonielle. Mais il ne dit rien concernant le changement du Sabbat. Il n'appelle pas le premier jour le Sabbat chrétien. Il ne dit pas qu'il doit être observé en mémoire de la résurrection de Christ, mais il prescrit le baptême dans ce but. Rom. 6: 3-5. Ce sont des vérités de la Bible et nous n'osons pas les supprimer.

Notre correspondant pense que nous nous laissons entraîner aux tentations de Satan, en appelant l'attention sur ces faits concernant l'autorité du premier jour comparativement à celle du septième.

Si nous avons falsifié la Bible en un seul point, il a raison alors de se plaindre; mais dans le fait, nous avons établi l'exacte vérité de la Bible, et jamais homme n'a offensé Dieu ni plu à Satan en faisant cela. Presque tout le monde observe maintenant le premier jour et profane le septième. Il est agréable de dire aux hommes qu'en agissant ainsi, ils obéissent à Dieu. Mais comment l'observance du premier jour peut-elle être un acte d'obéissance à Dieu quand Dieu ne l'a jamais commandé? Et comment la transgression du quatrième commandement peut-elle être une chose légère quand Dieu n'a pas aboli sa loi morale? Matth. 5: 17-19; Rom. 3: 30; Jacq. 2: 8-12. Quand tout le monde s'accorderait pour faire du premier jour de la semaine une institution divine, il manquerait encore la chose essentielle à une telle institution, savoir, l'autorité divine. C'est ainsi que, lorsque tout le monde

s'unit pour fouler aux pieds le jour que Dieu a sanctifié à la Création, et commandé dans la loi morale, il demeure toujours son saint jour de repos, et est toujours honorable à ses yeux comme étant le mémorial de la création. Nous vivons dans un temps où même le peuple de Dieu foule aux pieds le Sabbat. Esa. 58: 13. Dieu commande à ses serviteurs de rappeler à son peuple la culpabilité de sa conduite; il dit: «Déclare à mon peuple leur iniquité;» et ces paroles sont notre garantie dans l'œuvre que nous faisons. Esa. 58: 1-14.

Mais notre correspondant demande: «Les Saintes Ecritures ne nous instruisent-elles pas de notre devoir aussi bien par ses exemples que par des préceptes? Or le Nouveau Testament ne manque pas d'exemples quant au repos du premier jour. Matth. 28: 1; Marc 16: 2-9; Luc 24: 1; Jean 20: 1, 19, 26; Actes 20: 7; 1 Cor. 16: 2; Apoc. 1: 10.

Cela signifie que Dieu nous enseigne sa volonté de deux manières. 1° Par sa loi; 2° Par l'exemple de ses serviteurs inspirés. Dieu a fait une révélation parfaite de sa volonté dans sa loi morale. Il nous a aussi instruits de notre devoir par l'exemple des patriarches, des prophètes et des apôtres. Jusque-là nous sommes en parfait accord avec notre correspondant. Mais Dieu enseigne-t-il une manière d'agir dans sa loi, et une conduite différente par l'exemple des hommes inspirés? S'il en est ainsi, laquelle de ces deux voies suivrons-nous? Notre ami semble enseigner que ces deux règles peuvent se combattre; c'est-à-dire que la loi de Dieu commande certains devoirs, mais que l'exemple d'hommes inspirés nous autorise à substituer d'autres choses à celles que Dieu a commandées. De cette doctrine, nous différons complètement. Nous disons que la loi de Dieu est juste dans chaque précepte et que la conduite des hommes pieux est juste quand elle est d'accord avec cette loi, et non autrement.

Mais la question a particulièrement rapport à la conduite des apôtres respectivement au quatrième commandement. Ce commandement exige que nous nous reposions le septième jour en mémoire du fait que Dieu se reposa en ce jour de l'œuvre de la création. Il ne dit rien du premier jour, si ce n'est qu'il le comprend dans les six jours appropriés au travail. Mais notre correspondant enseigne que les apôtres par leur exemple renversèrent ce commandement et firent du premier jour un jour de repos en l'honneur de la résurrection de Christ, et cessèrent de se reposer le septième jour. Une telle conclusion est trop importante pour être adoptée sans un soigneux examen.

La loi qui nous commande de sanctifier le septième jour est très-définie. L'exemple des apôtres qui nous autoriserait à sanctifier le premier jour au lieu du septième, doit être également défini. Plusieurs choses doivent paraître dans leur exemple. 1. Ils se reposèrent le premier jour en l'honneur de la résurrection de Christ. 2. Ils le firent non pas seulement une ou deux fois, mais chaque premier jour. 3. Ils employèrent le septième jour comme un jour de travail ordinaire.

Il est nécessaire que nous trouvions tout cela dans leur exemple si nous voulons nous servir de leur exemple pour mettre de côté le quatrième commandement. Car s'ils ne donnent pas l'exemple de s'être reposés de leur travail journalier en ce jour, ils n'ont pas élevé ce jour au-dessus du rang qu'il occupe dans le quatrième commandement, comme étant l'un de ses six jours ouvrables. Comparez Ex. 20: 8-14 avec Ezéch. 46: 1. De même s'ils ne se sont pas reposés chacun des premiers jours successifs, il n'y a aucune raison de croire qu'ils regardaient ce jour comme plus sacré qu'aucun autre jour de la semaine. Mais il est également nécessaire que par leur exemple ils rabaisissent le septième jour, et en fassent un jour ouvrable. Car si nous trouvons qu'ils ont traité chaque premier jour comme un jour sacré, cela ne prouverait pas que le septième jour ait perdu son caractère sacré. Cela montrerait simplement que nous avons deux jours sacrés; l'un sanctifié par l'exemple du Créateur, l'autre par l'exemple des apôtres. Mais si le premier jour a été sanctifié, et si le septième a cessé de l'être, nous devons trouver dans l'exemple des apôtres qu'ils ont traité le premier jour comme sacré et le

septième comme un jour ordinaire de travail.

On ne peut dire avec justice que nous exagions trop quant à l'exemple des apôtres. Car c'est sur l'autorité de leur exemple que nous devrions renverser le quatrième commandement. Ceux qui observent le premier jour admettent que Christ n'a jamais rien dit concernant le changement du septième jour au premier; et ils font le même aveu quant aux apôtres. La preuve du changement se trouve dans l'exemple des apôtres, et non dans leur enseignement. Notre correspondant nous donne des passages qui montrent ce qu'ils firent pour consacrer le premier jour et rabaisser le septième. Le premier est Matth. 28: 1. Ce texte déclare simplement que le Sabbat était passé et que le premier jour de la semaine avait commencé quand les femmes vinrent au sépulchre. Le second passage est Marc 16: 1-9 qui donne les mêmes faits. Le troisième passage est Luc 24: 1, qui dit que les femmes vinrent pour oindre Jésus le premier jour de la semaine. Le quatrième texte est Jean 20: 1, 19, 26. Le premier de ces versets dit que Marie-Magdeleine vint le matin au sépulchre le premier jour. Le suivant nous dit que le soir de ce même jour, Christ apparut à ses disciples qui étaient assemblés. Mais nous apprenons par Actes 1: 13 que dans ce temps-là, ils demeuraient ensemble, et par Marc 16: 14, qu'ils prenaient leur souper quand Jésus entra, et leur reprocha de n'avoir pas cru à sa résurrection. Cela montre qu'ils ne célébraient pas le premier jour de la semaine en l'honneur de sa résurrection. Le dernier de ces versets dit que huit jours après ces choses, Thomas était présent avec les autres disciples, Jésus se présenta de nouveau à eux. Cela ne pouvait être plus tôt que le soir du premier jour suivant et pouvait être même plus tard, comme le grec semble l'indiquer. Si cela nous enseigne par leur exemple qu'un nouveau Sabbat devait dès lors être observé, alors nous devrions célébrer les heures correspondant à cette entrée du soir. Dans ce cas notre Sabbat ne commencerait pas avant le soir qui termine le premier jour de la semaine. Mais il est évident que Christ ne choisit pas le temps dans lequel il se présenta à ses disciples, dans le but d'établir un nouveau Sabbat, car la troisième fois qu'il se montra à eux, ils péchaient (Jean 21) et la dernière fois, qui fut la plus solennelle de toutes, était un jeudi, jour auquel il monta au ciel. Actes 1. (A suivre.) J. S. A.

PENSEES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

Explication du Chapitre 9: 25-27.

LES SOIXANTE-DIX SEMAINES.—SUITE.

VERSETS 25-27. «Tu sauras donc, et tu l'entendras, que depuis que la parole sera sortie pour s'en retourner et pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines; et les places et la brèche seront rebâties dans un temps fâcheux. Et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera retranché, et non pas pour soi; puis le peuple d'un conducteur qui viendra, détruira la ville, et le sanctuaire, et la fin en sera avec débordement, et les démolitions qui ont été déterminées arriveront à la fin de la guerre. Et il confirmera l'alliance à plusieurs dans une semaine, et à la moitié de cette semaine-là il fera cesser le sacrifice et l'oblation; puis, par le moyen des ailes abominables, qui causeront la désolation, jusqu'à l'entière ruine qui a été déterminée, la désolation fondra sur le désolé.»

MAINTENANT quel est l'ordre qui constitue le décret pour la restauration de Jérusalem, à partir duquel doivent commencer les soixante-dix semaines? Est-ce le décret qui fut donné à Esdras, ou la permission accordée à Néhémie? Il semble à peine possible que l'on puisse être dans l'incertitude à cet égard.

1. La permission accordée à Néhémie ne peut-être appelée un décret. Il était nécessaire qu'un décret persan fût écrit et signé par le roi. Dan. 6: 8. Tel fut le document donné à Esdras; mais Néhémie n'avait rien de la sorte; la permission qui lui fut accordée n'était que verbale. Si l'on dit que les lettres qui lui furent données constituaient le décret, alors le décret fut fait non pas à Néhémie, mais aux gouverneurs au-delà du fleuve; de plus, ces lettres constitueraient une série de décrets, et non un seul décret, comme l'indique la prophétie.

2. Néhémie présenta au roi sa pétition

pour monter à Jérusalem, à l'occasion des rapports de quelques Juifs qui étaient retournés et avaient raconté que ceux de la province étaient dans une grande affliction et dans l'opprobre; que les murailles de Jérusalem étaient détruites et ses portes brûlées par le feu. Néh. 1. Par qui ces murailles détruites, et ces portes brûlées avaient-elles été bâties? Elles avaient évidemment été construites par Esdras et ses collaborateurs; car on ne peut pour un instant supposer que la destruction complète de la ville par Nébucadnetsar, 144 ans auparavant eût été rapportée à Néhémie comme quelque chose de nouveau, et il est impossible qu'il eût considéré cet événement comme un nouveau malheur, lui causant un nouveau chagrin. Il est donc évident qu'un décret autorisant la reconstruction de la ville avait été proclamé avant la permission accordée à Néhémie.

3. Si quelqu'un objecte que la permission accordée à Néhémie devait être un décret, parce que le but de sa requête était qu'il rebâtît la ville, il suffit de répondre comme nous l'avons montré plus haut que portes et murailles avaient été bâties avant qu'il montât à Jérusalem; de plus, l'œuvre de construction qu'il allait accomplir fut achevée en cinquante-deux jours; tandis que la prophétie accordée pour la reconstruction de la ville, la période de sept semaines (prophétiques), c'est-à-dire quarante-neuf ans.

4. Il n'y avait rien dans la permission accordée à Néhémie qui fût compris dans le décret donné à Esdras; tandis que ce décret avait toutes les formes et les conditions d'un décret et contenait un beaucoup plus grand nombre de privilèges.

5. D'après la prière d'Esdras, telle qu'elle nous est donnée au verset 9 du chap. 9 de son livre, il est évident qu'il se considérait pleinement autorisé à continuer la construction de la ville et de la muraille, et il est clair que, d'après les paroles qui terminent cette prière, il entendait aussi que les prophéties conditionnelles concernant son peuple étaient alors accomplies: «Retournerions-nous à violer tes commandements et à faire alliance avec ces peuples abominables? Ne serais-tu pas irrité contre nous, jusqu'à nous consumer, de sorte qu'il n'y aurait plus aucun reste, ni personne qui échappât.»

6. Si nous comptons depuis la permission accordée à Néhémie, 444 ans av. J.-C., les dates des événements qui devaient avoir lieu à la fin de chaque division de la période de soixante-dix semaines, sont entièrement hors de leur place; car en partant de ce point, les temps fâcheux pendant lesquels les places et la brèche devaient être rebâties, ne durèrent pas sept semaines ou quarante-neuf ans. En comptant depuis cette date, les soixante-neuf semaines ou 483 ans qui devaient s'étendre jusqu'au Messie, le Prince, nous amenent jusqu'à l'année 39-40 ap. J.-C.; mais Jésus fut baptisé par Jean dans le Jourdain treize ans auparavant, l'an 27, et la voix de son Père fut entendue venant du ciel, déclarant qu'il était son Fils. Selon le même calcul, le milieu de la dernière, ou de la soixante-dixième semaine signalée par la crucifixion, serait placé l'an 44 de notre ère, mais la crucifixion eut lieu l'an 31, treize ans auparavant. Et enfin les 70 semaines, ou les 490 ans, dont le commencement serait placé à la vingtième année d'Artaxerxès s'étendraient jusqu'à l'année 47 de notre ère, et il n'y aurait nul événement pour en indiquer le terme. Si donc nous devons compter les soixante-dix semaines à partir de la vingtième année d'Artaxerxès et de l'autorisation donnée à Néhémie, les événements ont prouvé que la prophétie n'était pas correcte. Mais la vérité est que la théorie qui place le commencement des soixante-dix semaines à la permission accordée à Néhémie, la vingtième année d'Artaxerxès, est fautive.

7. Ces dates s'accorderont-elles si nous comptons les soixante-dix semaines à partir du décret donné à Esdras? Nous allons voir. Dans ce cas, l'année 457 av. J.-C. serait notre point de départ. Quarante-neuf ans furent accordés pour la reconstruction de la ville et de la muraille. Voici ce que dit à ce sujet le savant Docteur Prideaux: «Ce fut dans la quinzième année de Darius Nothus que se terminèrent les sept premières semaines des soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel. Car à cette époque, la restauration de l'église et de l'état des Juifs dans Jérusalem et en Judée fut pleinement achevée, par ce dernier acte de réformation rapporté au treizième chapitre de Néhémie, depuis le verset 23 jusqu'à la fin du chapitre, précisément quarante-neuf ans après avoir été commencé par Esdras, dans la septième année d'Artaxerxès Longuemain.»

Jusqu'ici tout s'accorde parfaitement.

Appliquons encore un peu plus loin la règle de la prophétie. Soixante-neuf semaines, ou 483 ans devaient s'étendre jusqu'au Messie, le Prince. Commencant en l'an 457 av. J.-C., ces semaines devaient se terminer l'an 27 ap. J.-C. Et qu'est-ce qui eut lieu alors? Voici ce que Luc nous dit: «Or comme tout le peuple se faisait baptiser, Jésus fut aussi baptisé; et pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit. Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle comme une colombe; et il vint une voix du ciel, qui dit: Tu es mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.» Luc 3:21, 22. Après cela «Jésus s'en alla en Galilée, [en l'an 27] prêchant l'Évangile du règne de Dieu et disant: Le temps est accompli.» Marc 1:14, 15. Le temps dont il est parlé ici devait être une période définie et prédite, mais aucune période ne devait se terminer alors, si ce n'est les soixante-neuf semaines qui devaient s'étendre jusqu'au Messie, le Prince. Le Messie était alors venu, et de sa propre bouche il annonçait le terme de cette période qui devait être signalée par sa manifestation.

Ici encore il y a une harmonie incontestable. Mais allons plus loin: Le Messie devait confirmer l'alliance à plusieurs dans une semaine. Cette semaine devait être la dernière des soixante-dix, c'est-à-dire les sept dernières années des 490. La prophétie nous informe qu'au milieu de cette semaine-là il ferait cesser le sacrifice et l'oblation. Ces ordonnances juivaques, désignant la mort de Christ ne pouvaient cesser qu'à la croix, et c'est là qu'elles cessèrent en effet, quoiqu'elles ne prirent fin littéralement qu'en l'an 70 ap. J.-C. Après soixante-deux semaines, selon la prophétie, le Messie devait être retranché. C'est comme s'il était écrit: Et après soixante-deux semaines, (précédés par les sept semaines) au milieu de la soixante-dixième semaine, le Messie sera retranché et fera cesser le sacrifice et l'oblation. Or comme le mot moitié ici signifie milieu selon les autorités nombreuses que nous pourrions fournir, si c'était nécessaire, le temps de la crucifixion est définitivement fixé au milieu de la soixante-dixième semaine. U. S.

Correspondance.

LETTRE D'ANGLETERRE.

CHER FRÈRE ANDREWS,—Nous faisons un bon usage des vingt exemplaires des SIGNES DES TEMPS que nous recevons chaque mois. Ils ont été placés sur des vaisseaux partant pour toutes les parties du globe. Nous prenons grand soin de les mettre entre les mains de personnes consciencieuses qui les emploieront avec sagesse. Nos publications font leur œuvre. Dieu agit sur les cœurs. Nous apprions que les journaux placés sur les vaisseaux sont lus avec empressement par les passagers et par l'équipage. On vient de nous dire que chaque dimanche le capitaine d'un vaisseau faisant le service des Indes occidentales rassemble ses passagers, et leur lit nos publications. De ce port, nos journaux et nos traités ont pénétré dans toutes les parties du monde, et j'ai la confiance que les prières de nos frères les ont suivies. Notre œuvre ici s'étend à toutes les nationalités dans les langues desquelles nos publications sont imprimées. Dernièrement j'ai eu un grand nombre d'émigrants allemands, suédois et norvégiens sur les vaisseaux allemands qui s'arrêtent ici quelques heures en allant de Brème à New-York. La compagnie fait maintenant deux services par semaine. Le Seigneur a préparé mon chemin pour que je visite ces vaisseaux, où je vends environ vingt exemplaires de la *Stimme der Wahrheit*, et quelques exemplaires de nos journaux suédois, danois, français et anglais.

Je fais aussi des paquets de traités en diverses langues, et de prix différents, et je les vends à prix coûtant. Par ce moyen, je dispose d'un nombre considérable de publications, et je découvre des personnes intelligentes. Ainsi la vérité parvient dans ces langues différentes à toutes les parties du continent américain. C'est ainsi que la semence se répand au loin sur la terre. Il vient à peine ici un vaisseau étranger qui n'achète pour 4 à 5 francs de nos publications. Souvent ces publications sont envoyées à des amis dans différentes contrées. Le commissaire d'un des vaisseaux faisant le service de Glasgow, qui a reçu la vérité, et qui est de tout cœur avec nous, se rend utile en envoyant nos publications en Australie et ailleurs, et en les mettant entre les mains de passagers partant pour différentes contrées. Il visite aussi la maison de culte des matelots à Plymouth, et vend et distribue de nos journaux à des personnes de na-

tionnalités différentes. Par ses travaux une dame vient de garder le Sabbat pour la première fois. Tous les jours à Ravenswood, nous recevons des lettres de personnes qui lisent nos publications avec intérêt. Je sens que c'est maintenant le temps favorable pour semer. Les anges préparent le terrain, et il nous est commandé de ne pas retarder la semence. Je suis plein de courage pour aller en avant. Wm. Ings.

Southampton, Angl.

Un ami d'Amérique écrit: «J'estime comme un grand privilège de recevoir votre journal. Je pense que c'est le meilleur journal que nous ayons dans la langue française. Sûrement les articles de Mme. E. G. White que je lis toujours avec le plus grand intérêt sont d'une valeur inestimable, sans parler des autres articles intéressants et instructifs qu'il renferme. Il est plus précieux pour moi qu'une fortune. Que le Seigneur m'aide à obéir aux instructions et aux conseils qu'il contient.»

Un autre ami d'Amérique écrit: «J'aime beaucoup votre journal; il me fait passer bien des heures agréables, et m'aide à comprendre mieux la Bible. J'aimerais à continuer à le recevoir. Si vous voulez encore me l'envoyer j'en serai excessivement reconnaissant.»

LA PATIENCE DES SAINTS.

«C'est ici qu'est la patience des saints; c'est ici que sont ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.» Apoc. 14:12.

Je désire étudier avec les chers lecteurs de ce journal, la première partie de ce verset, qui, semblable à un rayon venant du trône de lumière, nous révèle les marques auxquelles nous reconnaitrons ceux qui obtiendront la victoire décisive sur la bête (le papisme), et son image, savoir le peuple qui, sans en reconnaître l'autorité, va cependant établir un gouvernement d'église qui en a les traits distinctifs, et qui est par conséquent, l'image de la bête.

«C'est ici qu'est la patience des Saints.» Ces mots sont placés en tête de la liste des qualités des rachetés, sous le troisième et dernier message si solennel et si plein de l'amour du Seigneur envers les hommes. C'est donc par excellence la qualité des rachetés de la dernière église.

Qu'est-ce que la patience des saints?

L'apôtre Paul, mû par l'Esprit saint, au chap. 15 des Rom., verset 5, déclare que le Seigneur est le Dieu de la patience. La patience est une vertu divine. Aussi, voyons-nous notre Sauveur bien-aimé, l'image empreinte de la personne de son Père, nous donner l'exemple de la patience infinie de notre Dieu. C'est donc dans la conduite de l'Éternel envers les hommes et dans celle de Jésus au milieu d'eux que nous devons étudier cette vertu plus précieuse que le diamant. Le pasteur évangélique, pour représenter fidèlement le Maître de la patience, doit être éminemment patient. 1 Tim. 2:24.

Comment pouvons-nous acquérir cette qualité salutaire?

«Sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.» Jacq. 1:3: «Sachant que l'affliction produit la patience.» Rom. 5:3. Voilà, chers lecteurs, la réponse de notre Dieu. Votre foi a-t-elle été mise à l'épreuve? Marchez-vous sur les traces de Jésus-Christ? Vous êtes vous reniés vous-mêmes en observant avec fermeté tous les commandements du Père, sans aucune exception, sans négliger d'observer fidèlement le quatrième commandement au milieu même des grandes difficultés, que de nos jours rencontrent ceux qui s'attachent à la loi de Dieu pour la pratiquer? Suivez-vous l'exemple de notre divin Sauveur, qui annonçait et faisait la volonté de son Père et non la sienne? Jean 14:24; 8:28. Avez-vous par la prière de la foi, maintenu votre espérance malgré les afflictions que vous a amenées votre vie chrétienne? S'il en est ainsi, réjouissez-vous d'une grande joie; vous avez déjà une mesure de cette grâce excellente.

Ne soyons donc pas découragés, chers amis, si notre patience est encore bien faible, mais au contraire, soyons stimulés, vivifiés par la conviction que nous serons rendus parfaits en patience, en persévérant dans les épreuves et les afflictions en faisant bien. Jacq. 1:4.

Envers qui devons-nous manifester notre patience? Est-ce envers nos frères seulement?

Le 5^e chap. de la 1^{re} épître aux Thessaloniens vers. 13 (version anglaise) répond: «Soyez patients envers tous les hommes.» Ces paroles sont positives. Désirons donc avec un ardeur croissante revêtir la patience

de ces saints, nous, bien-aimés du Sauveur, qui à son exemple nous efforçons de garder les commandements de Dieu et d'avoir une foi vivante à son évangile, car c'est par ce moyen surtout, que nous serons une lumière brillante dans la nuit de l'erreur et de l'arabéllion dans laquelle ce monde est plongé, et que nous éclairerons le sentier étroit, mais sûr qui conduit, par beaucoup de tribulations, à la gloire éternelle, à la vraie Terre Promise, où tous ceux qui persévèrent à bien faire, seront introduits par le grand Roi immortel du cinquième royaume du monde, à son prochain avènement.

PAUL E. GROS.

Ste. Anne, Illinois, Etats-Unis.

A LA JEUNESSE.

LA PETITE LIZZIE.

«Si seulement on ne lui en vendait pas! disait Mme Leslie, en pleurant, oh! si on ne lui vendait point de liqueur, tout irait bien. C'est le meilleur homme du monde quand il ne boit pas. Il n'apporte jamais de liqueurs dans la maison, et je sais qu'il fait tous ses efforts pour être sobre; mais il ne peut pas passer devant le cabaret de Jenks sans y entrer.»

Mme Leslie parlait à une voisine compatissante qui répondit en disant: «C'est une véritable honte!»

Pendant cette conversation, une petite fille d'environ dix ans, assise dans un coin de la chambre, écoutait attentivement. Au bout de quelques instants, elle sortit tranquillement de la chambre, et sans être remarquée par sa mère, elle quitta la maison et se dirigea du côté du village. Elle avait un but; elle était partie pour une mission. «Oh! si on ne lui vendait point de liqueur! Ces paroles de sa mère occupaient son esprit. Si Mr Jenks ne vendait plus de liqueurs spiritueuses à son père, tout irait bien. Combien le remède est simple! pensait-elle. J'irai chez Mr Jenks, et le prierai de ne plus donner de boisson à mon père, et tout ira bien de nouveau. Pauvre naïve et innocente enfant!»

Le cabaret tenu par Jenks, l'individu le plus paresseux de Milanville, se trouvait environ à un quart de mille de la demeure de Leslie. Ce fut vers cet endroit que, sous un soleil brûlant, la petite Lizzie se dirigea. Elle avait l'esprit si rempli de son but qu'elle ne sentait ni la chaleur ni la fatigue. Quelques instants auparavant un voyageur avait mis pied à terre à la porte de Jenks. Après avoir donné des ordres pour qu'on donnât à manger à son cheval, il entra dans le salon et alla vers le comptoir derrière lequel Jenks se tenait.

—Voulez-vous boire quelque chose? demanda le propriétaire.

—Je prendrai un verre d'eau, si l'eau plait.

Jenks ne put cacher l'indifférence qu'il éprouva aussitôt pour l'étranger. Très-lentement il plaça une carafe d'eau et un verre sur le comptoir. L'étranger versa un plein verre d'eau, et le but avec un air de satisfaction.

—Votre eau est excellente, bourgeois, dit-il.

—Vraiment, répondit Jenks d'assez mauvaise grâce.

—Je dis que cette eau est bonne, et vous?

—Je ne bois jamais d'eau seule. En disant ces mots, Jenks fit un signe de l'œil à une de ses pratiques qui flânait dans le cabaret. Au fait, il y a si longtemps que je n'ai bu de l'eau que j'en ai oublié le goût. Et vous, Leslie?

L'homme à qui ces paroles s'adressaient n'avait pas encore perdu tout sentiment de honte. Il rougit et répondit d'un air confus:

—Il vaudrait mieux pour nous que nous n'eussions jamais perdu le goût de l'eau pure.

—Voilà une vérité dite à propos, mon ami! dit l'étranger, en se tournant vers l'homme dont le visage boursoffé et les vêtements râpés et rapiécés racontaient trop clairement l'histoire de sa vie. L'eau, l'eau pure, l'eau claire! voilà ma devise! elle produit la santé, la prospérité et le bonheur. Elle ne ravit point le pain des enfants, ni les vêtements de la mère.

Outre Leslie, il y avait dans le cabaret deux ou trois buveurs à qui ces paroles étaient adressées; et tous, malgré l'air furieux et moqueur du propriétaire, traitèrent l'étranger avec égards et respect. En voyant cela, Jenks ne put plus se retenir; il s'avança vers lui et, posant rudement la main sur son épaule, il lui dit d'un ton péremptoire:—Écoutez, mon ami, si vous

vous préparez à faire un discours sur la Tempérance, vous pouvez aller à l'Hôtel de Ville, ou à la chapelle des Méthodistes.

L'étranger recula d'un pas afin de se soustraire à la main de Jenks; puis il dit avec douceur:

—Il doit y avoir ici quelque chose de mal puisqu'on ne peut vanter l'eau fraîche dans ce lieu sans offenser quelqu'un.

—J'ai dit que vous pouviez ajourner votre sermon. Le visage du cabaretier était devenu rouge comme du feu, et il parlait avec insolence et colère.

—Oh! très-bien, puisque vous êtes président de la réunion, je pense que nous devons vous laisser user d'un pouvoir arbitraire dans votre jugement, dit l'étranger; je ne pensais pas que quelqu'un eût une aversion si prononcée pour l'eau au point de considérer comme une insulte qu'on en parle en bien.

Au même instant, une enfant entra dans le cabaret. Elle ne regarda ni à droite, ni à gauche, mais alla droit vers le cabaretier, et levant vers lui sa douce petite figure, lui dit d'une voix qui pénétra tous les cœurs, excepté le sien:

—S'il vous plaît, Mr Jenks, ne vendez plus de liqueurs à mon papa!

Va-t'en chez toi tout de suite, entends-tu! s'écria Jenks et il s'avança vers l'enfant d'un air menaçant.

S'il vous plaît, ne lui en vendez plus, Mr Jenks, insista l'enfant, sans cesser de regarder fixement le cabaretier. Maman dit que si vous ne lui vendiez plus de liqueurs tout irait bien. Il est si bon pour nous tous quand il n'a pas bu.

—Quand je t'is de l'en aller! vociféra Jenks exaspéré, et il allait frapper la petite fille, lorsque l'étranger la prit dans ses bras en s'écriant avec une profonde émotion: «Que Dieu bénisse cette enfant! Non, non, chère petite! ajouta-t-elle, ne le crains pas. Plaide en faveur de ton père, de ta famille. Ta prière sera écoutée. Il ne peut dire non aux petits dont les anges contemplent sans cesse la face de leur Père céleste. Que Dieu bénisse cette enfant! ajouta l'étranger d'une voix étouffée par l'émotion! Oh! si le père en faveur duquel elle est venue remplir cette mission touchante était présent! S'il y avait encore en lui un reste de virilité, cette scène émouvante le réveillerait de son sommeil moral.

—Oh! papa, papa! s'écria tout à coup l'enfant. Et au même instant elle se serait contre son père qui, l'étreignant avec tendresse sur son sein, mêlait ses larmes à celles de son enfant.

Un silence solennel régna dans le cabaret. Jenks était là vaincu et ébahi. Son esprit était dans sa grande confusion qu'il pouvait à peine se rendre compte de ce qui se passait sous ses yeux; l'étranger contemplait ce tableau avec une admiration et une émotion profondes. Silencieusement et les yeux humides, les deux ou trois buveurs, qui flânaient dans le cabaret, étaient sortis furtivement, et le cabaretier, l'étranger, le père et son enfant restèrent seuls dans la chambre.

—Viens, Lizzie, viens, ce n'est pas ici notre place, dit Leslie, allons à la maison. Et le malheureux ivrogne prit son enfant par la main et la conduisit vers la porte. Mais la petite fille le retint.—Attends, papa, attends, dit-elle, il n'a pas encore promis. Oh! s'il voulait promettre!

—Promettez-lui au nom du ciel! dit l'étranger.

—Promettez! dit Leslie, d'une voix grave et solennelle, en se tournant vers le cabaretier.

—Si je fais une promesse, je la tiendrai! répondit ce dernier d'un ton menaçant.

—Alors, au nom de Dieu, promettez, s'écria Leslie, d'une voix désespérée; promettez et je serai sauvé.

—Qu'il en soit ainsi! dit Jenks. Que je sois maudit, si je vous vends jamais une goutte de liqueur dans cette chambre, pendant que j'en serai le maître. Il prononça ces paroles avec emphase et avec colère.

—Que Dieu soit loué! murmura le pauvre ivrogne, en emmenant son enfant. Dieu soit loué! il y a encore de l'espoir pour moi.

A peine la mère de Lizzie avait-elle en le temps de s'apercevoir de l'absence de son enfant, que celle-ci entra toute radieuse tenant son père par la main.—Oh! maman! s'écria-t-elle, d'une voix animée, Mr Jenks a promis.

—Promis quoi? demanda la mère. Un rayon d'espoir brilla dans son cœur, son visage rougit, puis devint très-pâle. Elle s'assit, attendant une réponse avec anxiété.

—Qu'il ne me vendrait jamais plus un seul verre de liqueur, répondit son mari.

La mère joignit ses deux mains amaigries, et leva vers le ciel son visage pâle. Ses yeux exprimaient sa reconnaissance envers Dieu.

—Il y a encore de l'espoir, dit Leslie.

—De l'espoir, de l'espoir! Oh! Edward, tu l'as dit.

—Espérons par notre enfant. L'innocence a prévalu sur le vice et la cruauté. Elle est venue vers l'homme méchant et brutal, et dans sa faiblesse et son innocence, elle l'a vaincu. Dieu lui a donné de l'assurance et la rendue éloquente.

Un an après cette scène, un étranger s'arrêta devant ce même cabaret. Jenks était toujours là derrière son comptoir bien garni, et les buveurs entraient et sortaient par troupes. Jenks ne reconnut pas l'étranger avant qu'il ait demandé de l'eau, et qu'il en ait bu un plein verre. Alors elle reconnut, mais il feignit de ne point savoir qui il était. L'étranger ne fit aucune allusion à la scène dont il avait été témoin dans ce même lieu douze mois auparavant, mais il resta dans le cabaret une bonne partie de la journée, observant attentivement tous ceux qui entraient pour boire, mais Leslie n'était point parmi eux.—Que sont donc devenus l'homme et la petite fille que je vis ici lors de ma dernière visite à Milanville? demanda enfin l'étranger, en s'adressant à Jenks.

Le cabaretier ne répondit que par un juron, et tourna le dos à son interlocuteur.

—Voyez-vous là-bas, dit un des buveurs, cette petite chaumière blanche, juste sur la lisière du bois? Il y a deux grands peupliers devant. Eh bien, l'homme dont vous parlez demeure dans cette petite maison, et ce qu'il y a de mieux, c'est que s'il continue comme il a commencé, la chaumière lui appartiendra l'année prochaine.

—Ah! je vois. Eh bien, Leslie, comme vous l'appellez, a-t-il jamais essayé d'obtenir de la boisson ici depuis que le cabaretier promet de ne jamais plus lui en vendre une seule goutte?

—Deux fois, à ma connaissance.

—Et il a refusé?

Oui, si vous vous en souvenez, il dit dans sa colère: «Que je sois maudit, si je lui vends jamais une goutte de boisson.» C'est cela qui a sauvé le pauvre Leslie. Jenks est superstitieux en certaines choses. Il voulait avoir sa pratique, car il lui tendait la bouteille, mais je le vis, et je lui rappelai son serment. Il hésita, et l'air effrayé, retira la bouteille du comptoir, et avec des juréments il chassa Leslie du cabaret, et le menaça de le fouetter, s'il remettait jamais le pied dans sa maison.

Pauvres ivrognes! se dit à lui-même l'étranger en passant deux heures plus tard devant la jolie chaumière de l'ivrogne réformé. Avec l'état de choses qui existe maintenant, ce n'est que comme au travers du feu que vous pouvez être sauvés de l'intempérance. Les lois protégent ceux dont l'occupation est de vous inciter au péché, et de vous détruire corps et âme. Se peut-il que le pays que j'habite, soit un pays chrétien, et que de telles choses obscurcissent le soleil en plein midi?—*Temperance Tracts.*

LE CHEMIN ÉTROIT.

ALLÉGORIE.

Un jour un monsieur très-riche trouva deux enfants pauvres. Il les adopta et leur dit: Voici le chemin qui conduit au château que je vous destine. Suivez-le, et afin que vous ne vous en écartiez pas, je vous donne cette lanterne dont la lumière brillera toujours sur le chemin qui aboutit au château. Les enfants prirent la lanterne et se mirent en route. Après avoir marché quelque temps, le chemin devint si étroit et si pierreux qu'ils renoncèrent à l'idée d'y marcher plus longtemps, bien que la lumière de leur lanterne l'éclairât. Que faire cependant! C'était bien celui qu'ils devaient suivre! Ils firent alors tout leur possible pour en détourner la lumière, mais tout fut inutile; ils fermèrent un côté de la lanterne, mais la lumière qui restait les dirigeait toujours vers le sentier rocailleux; ils fermèrent encore un peu plus la lanterne, mais toujours le seul rayon de lumière leur montrait le même sentier. Après avoir ainsi vainement essayé ils la fermèrent tout à fait, et ils tâchèrent de trouver leur chemin sans la lanterne.

Enfin, après avoir erré longtemps dans les ténèbres, par les collines et les vallées, les enfants rencontrèrent un étranger qui leur demanda où ils allaient. Ils lui firent alors le récit de leur détresse. L'étranger, après les avoir écoutés, leur demanda ce qu'ils tenaient à la main.—C'est, répondirent-ils, la lanterne dont la lumière doit nous guider.

Mais comment peut-elle vous guider, leur dit-il, puisque vous ne lui permettez pas de vous éclairer? Ouvrez votre lanterne et marchez à sa lumière. Les enfants suivirent ce conseil, et bientôt ils furent assez heureux pour retrouver le sentier qu'ils avaient perdu. Cette fois ils le suivirent de

bon cœur sans se laisser rebuter par l'étroitesse et la rudesse du chemin. Ils arrivèrent enfin heureusement, quoique péniblement, au but de leur voyage.

Enfant, cette lumière, c'est la Parole de Dieu. Laisse-toi guider par elle, et si jamais le chemin des commandements du Seigneur ne paraît rocailleux, garde-toi bien de l'en détourner; c'est le chemin qui conduit à la vie. Laisse briller dans ton cœur cette parole divine, et marche à sa lumière. Si tu ne le laisses guider par elle, tu t'égareras dans les ténèbres de ce monde, et tu suivras le chemin large qui mène à la perdition.

«Ta parole sert de lampe à mon pied, et de lumière pour mon sentier.» Ps. 119: 105.

«Entrez par la porte étroite; car la porte large et le chemin spacieux mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui y entrent.» Math. 7: 13, 14.

LES fautes légères grandissent à nos yeux à proportion que la pure lumière de Dieu augmente en nous, de même que le soleil, en s'élevant sur l'horizon, nous révèle la véritable dimension des objets que nous ne pouvions distinguer que confusément et obscurément pendant la nuit.

COMBIEN n'y a-t-il pas de temps perdu faite de calcul, et parce qu'on ne sait que faire quand on a fini un ouvrage. C'est une bonne chose de diviser nos occupations de manière à ce que chaque heure soit employée à un certain but, de sorte que lorsque nous avons achevé un ouvrage nous sachions immédiatement quelle doit être notre occupation.

École du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON XIII.

LES DIVISIONS DU QUATRIÈME ROYAUME.

1. Quel dénotaient les dix cornes de la bête terrible? Dan. 7: 24.
2. Qu'est-ce qui sera établi dans le temps de ces rois? Chap. 2: 44.
3. Pourquoi le terme «ces rois» ne peut-il pas signifier les quatre grands royaumes universels? Rép. Parce que tous ces quatre royaumes universels, excepté un, doivent passer, et que le quatrième arrivera bien près de sa fin avant que le royaume de Dieu soit établi; et c'est pourquoi le nombre pluriel qui est employé dans Dan. 2: 44, ne peut se rapporter à eux.
4. Que doit-on donc conclure concernant le temps auquel le royaume de Dieu doit être établi? Rép. Qu'il doit être au temps de ces rois, ou des royaumes qui constituent Rome dans son état de division.

5. Quand commença cette division de l'empire romain? Rép. 356 ans ap. J.-C.
6. Quand fut-elle achevée? Rép. 483 ans ap. J.-C.
7. Quels étaient les noms de ces royaumes? Rép. 1. Le royaume des Huns. 2. Les Ostrogoths. 3. Les Visigoths. 4. Les Francs. 5. Les Vandales. 6. Les Suèves. 7. Les Burgondes. 8. Les Hérules. 9. Les Anglo-Saxons. 10. Les Lombards.
8. De quelle manière ces divisions existent-elles encore? Rép. Elles existent sous des noms différents.
9. Que dit Scott, le grand commentateur, sur ces royaumes? Rép. Il dit: «Il est certain que l'empire romain fut divisé en dix royaumes; et quoique le nombre de ces royaumes fut parfois plus grand que dix, et parfois moindre, toutefois ils étaient toujours connus sous le nom des dix royaumes de l'empire d'occident.»
10. Puisque la division de l'empire romain, ou «le temps de ces rois», ne commença que 356 ans ap. J.-C., le royaume éternel de Dieu aurait pu être établi aux jours de Christ ou de ses apôtres?
11. Récapitulez les leçons cinq et six.

LEÇON XIV.

ANALYSE DES CHAPITRES UN ET DEUX.

Qu'est-ce qui semble être le but ou le dessin principal du premier chapitre de Daniel? Rép. Le but du chap. premier est d'introduire Daniel et ses compagnons en donnant un récit des circonstances de leur captivité, de leurs qualifications, de la conduite de Nébucadnetsar envers eux, de leur intégrité, de leur renoncement et des bénédictions que Dieu répandit sur eux.

2. Décrivez comment ils furent amenés captifs.

3. Énumérez leurs qualifications.
4. Racontez la conduite de Nébucadnetsar envers eux, et l'histoire de leur renoncement et de leur foi en Dieu.
5. Quelles bénédictions Dieu leur accorda-t-il?
6. Quel est le sujet principal du second chapitre?
7. Racontez le songe.
8. Donnez son interprétation.
9. Que fit le roi après que Daniel lui eût donné l'interprétation du songe?
10. Que dit-il?
11. Que fit-il pour Daniel?
12. Que fit Daniel pour ses compagnons?

SECTION SIX.—La Papauté.

LEÇON I.

LA PETITE CORNE DE DAN. VII.

1. QUELLE prophétie importante est présentée dans le chapitre sept de Daniel?
2. Quelle portion de ce chapitre est consacrée à une narration de la vision?
3. Quels versets donnent une description des quatre bêtes que vit Daniel?
4. Dérivez ces bêtes.
5. D'où montèrent-elles?
6. Que signifient les mers ou les grandes eaux dans la prophétie? Apoc. 17: 15; Esa. 8: 7.
7. Qu'entendons-nous par les vents qui donnaient sur la grande mer? Rép. Les guerres et les commotions politiques.
8. Quelle description avons-nous au verset huit?
9. Donnez cette description
10. Où se trouve l'explication de ce symbole?
11. Réécitez-le. Versets 20, 21, 24, 25.
12. Combien de particularités sont données dans le verset vingt-cinq concernant ce pouvoir?
13. Quelle est la première particularité? Quelle est la seconde? La troisième?
14. Quel est le titre que revêt le pape de Rome? Rép. Il se donne le nom de Seigneur Dieu le pape, Roi des rois, et Seigneur des seigneurs; Roi du monde; Saint Père; Substitut du Fils de Dieu; etc.
15. Quel pouvoir impie le pape s'arroge-t-il? Rép. Celui de pardonner les péchés et d'accorder des indulgences pour le péché.
16. Que signifie l'action d'accorder des indulgences pour le péché? Rép. C'est la remise de la punition de certains péchés dans le purgatoire.
17. Qui est-ce qui peut seul pardonner les péchés? Marc 2: 7; Luc 5: 24.
18. Dieu accorde-t-il jamais des indulgences pour le péché?
19. Le pape ne s'élève-t-il pas au-dessus de Dieu en prétendant avoir le pouvoir d'accorder des indulgences pour le péché?
20. Pourrait-il y avoir des paroles plus blasphématoires que celles qui sont prononcées par le pape contre le Souverain?

LEÇON II.

LA PERSÉCUTION DES SAINTS.

1. Réécitez la deuxième particularité donnée dans le verset 25.
2. Quel est le pouvoir qui, dans une mesure remarquable, répondit à cette particularité? Rép. Le pouvoir papal de Rome.
3. Quel est le nombre de ceux d'entre le peuple de Dieu qui ont été mis à mort par ce pouvoir? Rép. Bien des millions.
4. Un pouvoir quelconque a-t-il jamais été aussi loin en persécutant et en détruisant les saints du Souverain? Rép. Non.
5. Quelle est la troisième particularité? Verset 25.
6. Qui a changé l'observance du Sabbat du septième au premier jour de la semaine? Rép. L'Église catholique romaine prétend l'avoir fait. Voyez les catéchismes catholiques.
7. Quel autre changement cette Église romaine a-t-elle fait dans la loi de Dieu? Rép. Elle en a retranché le deuxième commandement, et divisé le dixième en deux. Voyez ces traités catholiques.
8. Lorsqu'il est parlé des lois que ce pouvoir penserait changer, se pourrait-il qu'il fût question de lois humaines? Rép. Impossible.
9. Pourquoi? Rép. Parce que tous les grands pouvoirs de la terre changent les lois humaines, ainsi ce n'aurait pas été un trait distinctif de la petite corne, s'il s'était agi de changer des lois humaines.
10. Pendant combien de temps les saints, les temps et la loi, devaient-ils être livrés entre les mains de ce pouvoir? Verset 25.
11. Combien entendons-nous que ce nombre indique d'années littérales? Apoc. 12: 14; 13: 5; 12: 6; Ezé. 4: 6; Nomb. 14: 34.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), AVRIL 1880.

LES FÊTES.

A CETTE saison de l'année, plusieurs fêtes sont célébrées en mémoire du Sauveur. Si ces fêtes sont observées d'une manière religieuse, et avec une sincère disposition du cœur d'honorer le Rédempteur, personne ne peut y objecter, et tous ceux qui aiment Christ y prendront part. Mais ces fêtes ne font nullement partie de notre devoir envers Dieu. Elles ne sont pas commandées dans la Bible. Il est vraiment remarquable qu'un tel zèle soit manifesté dans les choses concernant lesquelles il n'existe dans la Bible aucun commandement, tandis que le jour que Dieu, dans la loi morale, nous commande de nous rappeler en sa mémoire est presque universellement oublié.

Mais il y a en rapport avec ces fêtes, certaines choses que nous déplorons profondément. Ces jours-là devraient être des jours de sobriété, des jours consacrés à la prière, à l'examen de soi-même, et à la lecture de la parole de Dieu. Mais ils sont au contraire pour un nombre immense de personnes, des jours de paresse et d'ivrognerie. Il vaudrait infiniment mieux qu'ils fussent consacrés à une honnête industrie, car alors ce seraient des jours de sobriété. Mais on dira que les personnes religieuses ne s'ennuient pas ce jour-là, et qu'elles ne sont point responsables de l'ivrognerie de celles qui sont irrégulières. C'est une grande erreur. Presque toutes ces personnes religieuses donnent l'exemple de ce qu'elles appellent, boire modérément, et elles en soutiennent l'usage. Les gens irréguliers justifient l'usage qu'ils font des liqueurs enivrantes par l'exemple et les arguments de ceux qu'on appelle chrétiens. Ils boivent aussi modérément, comme ils le pensent, mais l'ivresse en est le résultat. Dans les cas des ivrognes, la responsabilité repose principalement sur les buveurs modérés qui font profession de christianisme. Lecteur, quel exemple donnez-vous ? Etes-vous sûr que par votre exemple, personne ne bronche pour la perdition ?

PROGRES DE NOTRE ŒUVRE EN AMÉRIQUE.

JAMAIS peut-être les Adventistes du Septième Jour en Amérique, n'avaient été si activement occupés à l'œuvre missionnaire qu'ils ne le sont actuellement. Leur mission intérieure comprend tout le continent de l'Amérique du Nord, et ils propagent la vérité dans toutes les parties de ce vaste champ, soit par le moyen des prédicateurs, soit par des publications. Leur but est d'instruire leurs semblables concernant la proximité de l'avènement de Christ, et la préparation nécessaire pour cet événement, et surtout concernant le devoir de garder tous les commandements de Dieu.

Mais nos frères ne s'intéressent pas simplement à l'Amérique. Ils cherchent à étendre les bienfaits de la vérité sur toutes les nations de la terre. Ils cherchent à établir des missions partout. Ils donnent une grande extension à l'œuvre de la distribution des traités, car ils trouvent que c'est le moyen le plus efficace pour convertir les hommes. Une session particulière de la Conférence Générale vient de commencer à Battle Creek afin de faire des arrangements pour l'œuvre missionnaire générale pendant cet été.

LE VIN EST-IL UN REMÈDE CONTRE L'IVROGNERIE ?

Nous appelons l'attention sur l'article de la première page qui traite de ce sujet. Bien des personnes soutiennent que l'ivrognerie est inconnue dans les pays où l'usage du vin est abondant. Elles maintiennent que l'usage habituel du vin est une sauvegarde contre l'intempérance. Hélas ! combien d'exemples pourrions-nous citer, de jeunes gens qui sont déjà perdus par le goût qu'ils ont contracté pour les spiritueux en faisant usage du vin ! Les parents n'avaient pas conscience qu'ils étaient la cause de la ruine de leurs enfants lorsqu'ils leur apprenaient à boire. De même bien des parents qui l'ont cet avertissement ne se doutent nullement du fait qu'ils préparent leurs enfants pour la ruine. Mais notre but est seulement de prier nos lecteurs d'examiner l'article que nous avons mentionné. Il montre clairement que l'usage du vin conduit directement à celui des liqueurs spiritueuses.

La Bible ne parle-t-elle pas de vin qui est bon ? Oui, mais ce n'est pas du vin tel que

celui que burent Noé et Lot. Cette espèce de vin-là est moqueur, et un serpent se trouve au fond de la coupe qui le contient. Il est possible d'obtenir du vin sans alcool. Si l'on fait bouillir le jus du raisin avant que la fermentation commence, et qu'on le bouche hermétiquement, on peut le conserver aussi longtemps qu'on veut, toujours bon et dépourvu de ses propriétés enivrantes. L'opération est à peu près la même que le procédé employé pour mettre des fruits en conserve, procédé qui était connu des anciens. Nous engageons nos lecteurs de prendre garde à l'exemple qu'ils donnent à leurs semblables et à l'influence qu'ils exercent. Que nous ne soyons point des pierres d'achoppement sur le sentier des pêcheurs.

Nouvelles Diverses.

- Le Vésuve est en activité.
- Une grande anarchie règne en Abyssinie.
- L'Est dit que l'Allemagne a 40,000 vagabonds.
- On dit que la détresse va en augmentant en Irlande.
- Il y a 82 églises de mormons en Angleterre et en Irlande.
- On construit un moulin à vapeur dans la ville de Jérusalem.
- PENDANT l'année 1870, il est arrivé à New-York 15,389 émigrants.
- On annonce de Tripoli que 1500 maisons ont été détruites par l'inondation.
- Les Jésuites ont obtenu la permission de fonder un collège au Caire, Égypte.
- L'Australie a envoyé fr. 825,000 en Irlande pour ceux qui souffrent de la famine.
- La famine en Perse continue, et on fait de pressants appels pour obtenir de l'aide.
- Si les Jésuites sont chassés de la France, ils se proposent de se réfugier en Espagne.
- Le capital employé pour les chemins de fer anglais s'élève à 15,000,000,000 de francs.
- Il y a 60,000 Mennonites aux États-Unis, principalement dans les États de Kansas et du Nord-Ouest.

—Le roi Jean, d'Abyssinie, a ordonné que l'on coupât les cheveux de ses sujets qui seraient surpris à fumer.

—La glace sur la Vistule a rompu une digue, près de Dzikoff, 30 villages sont inondés, plusieurs détruits.

—BISMARCK a décidé de demander un rapport au pape sur les griefs de l'Église catholique en Allemagne.

—Une formidable insurrection a éclaté dans la capitale de l'Abyssinie; le roi a pris la fuite pour organiser une armée.

—Une dépêche du 20 février annonçait qu'à Rio de Janeiro 80 personnes mouraient journellement de la fièvre jaune.

—Le 21 janvier, un train de voyageurs a passé et repassé le St. Laurent à Montréal, au moyen de rails posés sur la glace.

—La fonderie Krupp, d'Essen, Prusse, fabrique par semaine 300 canons du plus gros calibre; ce nombre est parfois doublé.

—La société géographique de Rome a conféré une médaille d'or au professeur Nordenskiöld, l'explorateur arctique suédois.

—Le dernier incendie de Tokio, Japon, a complètement détruit l'établissement des Missions étrangères de l'Église Méthodiste.

—Les Presbytériens font des progrès encourageants dans le Mexique. On annonce 3000 conversions dans un seul état mexicain.

—L'acte décidé d'élever un monument au prince Louis Napoléon dans l'abbaye de Westminster, malgré l'opposition du peuple anglais.

—L'ivresse, le lac Thrasimère, sur les bords duquel Annibal combattit les Romains fut entièrement gelé pour la première fois dans ce siècle.

—Une nouvelle église a été érigée à Moscou; commencée en 1838, la dédicace aura lieu au mois d'août; elle coûte plus de 65,000,000 de francs.

—La Société Biblique Américaine a décidé d'établir un dépôt en Perse, et le Rev. Wm. L. Whipple a été désigné pour en prendre la direction.

—Le Théâtre royal de Dublin a été incendié le 9 février. La perte est estimée à cinq millions; huit personnes ont été tuées, et treize dangereusement blessées.

—L'ESPAGNE a décrété l'abolition de l'esclavage à Cuba. Ceux qui sont au-dessus de 25 ans seront libérés immédiatement et les autres dans l'espace de huit ans.

—L'ANGLETERRE et l'Allemagne viennent de prendre la décision de prêter le concours de leurs vaisseaux de guerre en faveur de la suppression du trafic des esclaves.

—Le Rev. Alexander Keith, auteur de „L'Evidence de la Prophtécie“ et d'autres ouvrages excellents, vient d'être en Angleterre dans sa quatre-vingt-huitième année.

—Les correspondants du New-York Herald font un triste tableau de la famine en Irlande; ils rapportent que 300,000 créatures humaines sont en danger de mourir de faim.

—Les Baptistes sont les missionnaires pionniers de Libérie en Afrique. Ils organisèrent leur première église en 1821, et maintenant ils ont 22 églises, avec 1630 communicants.

—Sur la ligne du Pacifique, dans les Montagnes Rocheuses, la neige s'est élevée de 40 à 50 pieds pendant l'espace de quatre milles. On n'a pas souvenir d'une pareille température.

—Une convention pour célébrer le cinq centième anniversaire de la traduction de la Bible par Wycliffe, doit avoir lieu à Trenton New-Jersey, dans le courant du mois de septembre prochain.

—Les loups ont commis de terribles dégradations près de Temeswar en Hongrie. Ils dévorent tout animal qui n'est pas fortement abrité; un prêtre et un berger ont été victimes de leur férocité.

—JAMES Gordon Bennet, rédacteur, propriétaire du Herald (New-York) a ouvert une liste de souscriptions pour les victimes de la famine en Irlande, et s'est inscrit en tête pour une somme de fr. 500,000.

—Le 9 mars à 2 h. de l'après-midi sur le train d'Anteuil près Paris, un garçon boulanger ayant eu l'imprudence de se pencher à la portière, eut la tête arrachée par une des piles du pont de la Sausure.

—Malgré les belles promesses que l'empereur d'Autriche a faites à la députation de l'Alliance Évangélique, ce pays maintient la triste préminence qu'il a d'être la contrée la plus intolérante de l'Europe.

—Les chevaux de Mahomet sont enfermés dans une boîte appelée „Ansaree Sharee“ dont la possession donne droit à une petite pension. Le droit à la garde de ces „cheveux sacrés“ vient d'être adjugé par la cour de Madras.

—Le grand explorateur arctique, Nordenskiöld, pense qu'un passage peut être ouvert au commerce par l'Obi et l'Aloussé. Un récit de son récent voyage doit être prochainement publié en suédois, en anglais, en français et en allemand.

—M. STURGEON, dans son premier sermon après son retour de Merton, Italie, accuse le gouvernement anglais de faire des guerres sanglantes pour opprimer les nations. On se console en disant que l'Angleterre est un grand peuple, faisant ce qu'il lui plaît, et que tout sera bien à la fin. Mais il faut se rappeler que la fièvre d'esprit va devant la pluie. Les hommes orgueilleux et hautains parmi les nations seront anéantis. Quand le châtiment de Dieu arrivera, il sera terrible, même jusqu'à la destruction.

—DIMANCHE 29 février, la nouvelle se répandit dans toute l'Europe qu'un grand événement avait eu lieu la veille; le percement du Gothard. Mais ce ne fut que dimanche à 11 h. et 80 minutes du matin que la mise fit un vaste entonnoir de 20 centimètres à un mètre de diamètre à la place où le foré avait fait le vide la veille entre les deux galeries. La température était de 35° Réaumur dans la galerie. La première chose que l'on passa fut la photographie de Mr L. Favre de Genève, le promoteur de cette œuvre grandiose que la mort a frappé le 19 juillet 1870 au milieu d'un grand travail. Ce souvenir jeta une voile de tristesse sur la fête qui fut donnée aux ouvriers pour célébrer ce grand fait historique. Plusieurs villes de la Suisse ont été pavées et ont célébré ce grand événement par des sautes d'artillerie.

LE SABBAT EN CHINE.

IL y a plus de trente ans, nos frères, Baptistes du Septième Jour d'Amérique ont établi une mission en Chine. Ils ont à Chang-Hai une église de Chinois indigènes qui sont fidèles à l'observance du Sabbat de la Bible, et de tous les commandements de Dieu. Récemment trois missionnaires ont été envoyés pour renforcer cette mission. Ce sont le pasteur Davis et sa femme, et Miss A. R. Nelson. Ils viennent d'arriver à Chang-Hai, et nous avons la confiance qu'une carrière d'utilité s'ouvre devant eux. Que Dieu bénisse cette mission d'une manière toute spéciale.

PENDANT les quatre derniers mois, nous avons envoyé à de nouveaux lecteurs, non moins de 10,000 exemplaires de notre journal. Ce nombre ne comprend point les numéros que nous envoyons régulièrement à nos abonnés. Avec ces numéros, nous avons envoyé des lettres, priant les destinataires de réserver un bon accueil à notre journal. Nous avons reçu bien des réponses favorables, et un nombre considérable de demandes d'abonnement. Nous avons envoyé notre journal dans les pays suivants: Suisse, France, Italie, Alsace, Saxe, Prusse, Hongrie, Belgique, Hollande, Russie, Autriche, Angleterre, Écosse, Galles, Et Maurice, Sicile, États-Unis, Brésil, Chili, Costa Rica, Indes, Bermudes, Canada et Argentine. Quoique cette œuvre ait occasionné de dépenses considérables, même pour payer le port, nous sommes heureux de dire que nous avons reçu des fonds de bien des sources d'où nous n'en attendions pas. Nous sommes grandement encouragés par le résultat de cet effort.

FRÈRE ERZENBERGER a commencé à travailler dans le canton de St.-Gall. Il rencontre une forte opposition, mais Dieu a déjà béni son travail pour la conversion de deux personnes. Nous espérons donner dans notre prochain numéro, un rapport détaillé de ses travaux.

L'ŒUVRE fait des progrès en Angleterre. En Norvège, frère Matteson travaille toujours avec succès. Nous avons reçu une lettre encourageante de frère Ribton d'Alexandrie. Nous avons aussi de bonnes nouvelles de nos frères de Naples.

Le *Temperance Record* du 12 février contient un article par le Rev. M. de Colleville, donnant plusieurs statistiques importantes concernant l'usage des boissons alcooliques en Europe. Il offre un tableau effrayant des ravages causés par l'usage des boissons spiritueuses. Nous sommes heureux d'apprendre qu'on vient de commencer à imprimer à Gothenbourg en Suède, un journal en faveur de l'abstinence totale. Il

est intitulé *L'Etoile Polaire*.—Le *Temperance Record* paraît toutes les semaines. Il s'imprime à Strand 337, Londres.

Nous avons reçu *La Temperance* pour le premier trimestre de cette année. Ce journal contient comme à l'ordinaire une variété d'articles excellents. Il a pour but de mettre un frein à l'usage des liqueurs alcooliques, et de persuader les hommes de gouverner leur goût par la voix de leur raison. *La Temperance* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement pour un an est de fr. 6. S'adresser à M. Le Dr. Lunier, rue de l'Université 6, à Paris.

Un de nos lecteurs de Genève nous écrit qu'il est l'auteur d'un excellent système d'écriture abrégée qu'il appelle *unigraphie*, qui s'applique à toutes les langues, et qui peut s'apprendre facilement et en peu de temps. Il désire intéresser d'autres personnes à son système. S'adresser à M. Petit-Pierre, rue de l'Athènes 4, à Genève.

QUAND EST-CE QUE LE PÉCHÉ COMMENCE ?

PERSONNE ne nie que c'est un péché de boire avec excès, et de s'enivrer. Mais à quel point l'usage des spiritueux devient-il un péché ? Quand le corps n'est pas exercé par les boissons enivrantes, il est dans son état naturel; l'état d'ivresse lui est diamétralement opposé. Cet état d'ivresse est un état de péché. Quand devient-il un péché ? Nous croyons qu'un homme qui n'a goûté d'aucune liqueur enivrante est parfaitement sobre et tempérant; un verre l'excite, et en quelque mesure dérange cet état de sobriété, et pour ainsi dire le détruit; un second verre l'excite encore davantage; un troisième enflamme ses yeux, dilate sa langue, embrasse ses passions; un quatrième augmente tous ces symptômes; un cinquième le rend sot et presque insensé; un sixième le rend sauvage, un septième ou un huitième le rend stupide, et font de lui une masse insensible et dégradée, sa raison est éteinte et pour un temps, ses facultés sont détruites. Tout principe noble et généreux qui se trouvait en lui se dessèche et l'image de Dieu est flétrie et souillée. C'est un péché, un péché terrible, car les ivrognes n'héritent point le royaume de Dieu. Mais où le péché commence-t-il ? Est-ce au premier verre ? au premier pas vers l'ivresse complète, ou au sixième, au septième ou au huitième. Chaque pas que l'on fait vers cet état d'abrutissement n'est-il pas un pas fait en avant dans le péché et une déviation de l'état naturel de l'organisme ? N'est-ce pas une reddition volontaire au tentateur infatigable de nos âmes ?—John Bright.

La modestie est au mérite ce que l'ombre est à un dessin; elle lui donne de la force et du relief.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

- LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:
1. *Le Règne Millénaire. 16 pages. 10 cts.
 2. *Le Second Avènement: Objet et proximité de cet événement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
 3. *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
 4. *L'Épave, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
 5. *Le Sanctuaire de la Bible. 20 pages. 15 cts.
 6. *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi ? 8 pages. 5 cts.
 7. Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
 8. Le Sabbat de la Bible. 32 pages. 20 cts.
 9. Le Premier Message d'Apocalypse. 16 pages. 10 cts.
 10. Le Second " " " " " " " "
 11. Le Troisième " " " " " " " " " 32 " "
 12. Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 35 cts.
 13. *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
 14. *Les Deux Lois. 16 pages. 10 cts.
 15. La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
 16. Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
 17. *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
 18. *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
 19. Le Mémorial du Cénacle. 16 pages. 10 cts.
 20. Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
 21. Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
 22. *Pouvons-nous Savoir ? 8 pages. 5 cts.
 23. L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
 24. Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
 25. *La Fin est-elle proche ? 8 pages. 5 cts.
 26. *Le Sabbat de L'Éternel. 16 pages. 10 cts.
 27. *L'Homme est-il Immortel ? 8 pages. 5 cts.
- Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'un croix (x) sont imprimés en italien.
- S'adresser: Bureau des Signes des Temps, Bale, Suisse.